

# *Plan séisme Antilles*

Bilan au 31 décembre 2015

**Bilan cumulé de la première phase  
du plan (2007-2013)  
et de la phase transitoire (2014-2015)**

*État des réalisations et projets en cours*



## Sommaire

<b>1 Introduction .....</b>	<b>P3</b>
1.1 Objet du plan séisme Antilles	
1.2 Gouvernance et organisation	
<b>2 Actions de réduction de la vulnérabilité .....</b>	<b>P4</b>
2.1 Le bâti public	
2.1.1 Les bâtiments des SDIS	
2.1.2 Les autres bâtiments et infrastructures des collectivités territoriales utiles à la gestion de crise.	
2.1.3 Les établissements de santé	
2.1.4 Les établissements d'enseignement des collectivités	
2.1.4.1 Les écoles primaires	
2.1.4.2 Les collèges	
2.1.4.3 Les lycées	
2.1.5 Le logement social	
2.1.6 Le bâti de l'État	
2.2 Le bâti privé	
2.2.1 Les établissements industriels	
2.2.2 Les établissements d'enseignement privé	
2.2.3 Le logement et les autres bâtiments privés	
<b>3 Actions d'information et de sensibilisation, de formation, d'amélioration de la connaissance, de préparation à la gestion de crise .....</b>	<b>P10</b>
<b>4 Évaluation du plan séisme Antilles au 31 décembre 2015.....</b>	<b>P11</b>
<b>5 Annexes.....</b>	<b>P15</b>
Annexe 1. Les établissements des SDIS	
Annexe 2. Les établissements de santé	
Annexe 3. Les écoles primaires publiques	
Annexe 4. Les collèges et lycées publics	
Annexe 5. Le logement social	
Annexe 6. Le bâti de l'État	
Annexe 7. Les établissements industriels	
Annexe 8. Les actions d'information et de sensibilisation, de formation, d'amélioration de la connaissance, de préparation à la gestion de crise	
Annexe 9. Tableau de synthèse des financements au 31 décembre 2015	

## 1 Introduction

Le présent document dresse le bilan de la première phase du plan séisme Antilles (2007-2013) et de la phase transitoire (2014-2015); il est transmis au Gouvernement afin de rendre compte de l'avancement du plan séisme Antilles.

Ce bilan a été préparé par la cellule centrale interministérielle d'appui au plan séisme Antilles (CCIAPSA) et les services de l'État aux Antilles (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy).

La présente partie rappelle l'objet du plan séisme Antilles, ainsi que sa gouvernance et son organisation. Les trois parties suivantes présentent l'avancement, au 31 décembre 2015, des actions de réduction de la vulnérabilité du bâti, l'avancement des actions dites « immatérielles » (information et sensibilisation, formation, amélioration de la connaissance, préparation à la gestion de crise) et une évaluation globale du plan séisme Antilles au 31 décembre 2015.

### 1.1 Objet du plan séisme Antilles

Les Antilles sont les régions de France où l'aléa et le risque sismique sont les plus forts. Selon les scientifiques, l'accumulation des contraintes au niveau du contact des plaques tectoniques Amérique et Caraïbes devrait produire un séisme majeur entre maintenant et quelques dizaines d'années. Compte tenu de la vulnérabilité générale actuelle du bâti, un tel séisme pourrait causer la mort de plusieurs milliers de personnes.

Ceci avait amené le Gouvernement à créer en 2007 le plan séisme Antilles, pour une durée de 30 ans.

Le plan a pour objet d'offrir rapidement la meilleure sécurité possible aux résidents antillais. Étant donné qu'il n'est pas envisageable, en l'état des connaissances actuelles, de prédire un séisme, ni de mettre en place un dispositif d'alerte des populations permettant une évacuation préventive, et que la cause quasi unique des blessures ou morts en cas de séisme est l'effondrement des bâtiments, ouvrages, infrastructures, le plan se traduit principalement par des mesures de construction, reconstruction ou renforcement parasismique.

En 2007, le Gouvernement avait défini une **première phase du plan (2007-2013)**, reposant sur la réduction de la vulnérabilité du bâti public existant, relatif à quatre ensembles prioritaires de bâtiments :

- ★ les bâtiments et infrastructures de gestion de crise,
- ★ les établissements d'enseignement,
- ★ les établissements de santé,
- ★ les résidences de logements sociaux.

Cette première phase avait été estimée pour un montant s'élevant à près d'un milliard d'euros, avec environ 600 M€

pour les secteurs de la santé et 343 M€ pour les autres secteurs.

Les travaux nécessaires sur le bâti public sont évalués sur la durée totale du plan à un coût global de **6 milliards d'euros**.

En outre, le plan séisme Antilles est venu renforcer les actions déjà entreprises depuis de nombreuses années, qui sont utiles à la réduction de la vulnérabilité du bâti ou préparent à la gestion de crise, telles que l'amélioration de la connaissance de l'aléa et du risque sismique local, la formation des professionnels de la construction, la sensibilisation de la population et les exercices de sécurité civile.

La phase transitoire (2014-2015) a été consacrée à la poursuite des actions de réduction de la vulnérabilité du bâti et des actions « immatérielles » et à la préparation de la **deuxième phase du plan séisme Antilles**, pour la période **2016-2020**, en collaboration avec les collectivités territoriales antillaises.

### 1.2 Gouvernance et organisation

La gouvernance du plan séisme Antilles est assurée, au niveau de l'État, par un **comité de direction (CODIR PSA)** qui réunit, sous la présidence du directeur général de la prévention des risques (DGPR), délégué aux risques majeurs, le directeur général des outre-mer (DGOM), le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), les deux préfets de région Martinique et Guadeloupe et la préfète déléguée pour Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Le comité peut associer, pour certaines de ses réunions, des représentants des autres directions d'administration centrale concernées (direction générale de l'offre de soins, direction générale du trésor, direction générale des finances publiques, direction générale de l'enseignement scolaire, direction générale de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction de la mémoire, du patrimoine et des archives du ministère de la défense,...), ainsi que les deux rectorats d'académie et les deux agences régionales de santé.

La cellule centrale interministérielle d'appui au plan séisme Antilles (CCIAPSA) est l'unité centrale qui assure le secrétariat du CODIR, prépare des propositions d'orientation, rédige le projet de rapport annuel, pilote les choix en matière de recherche et développement et gère, en liaison avec les directions de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), les demandes d'aide financière des collectivités territoriales.

Le plan séisme Antilles est piloté et mis en œuvre au niveau de la Guadeloupe et de la Martinique par les préfets, qui s'appuient sur les orientations des comités séisme régionaux qu'ils ont créés en 2008. Chacun de ces deux comités séisme régionaux réunit, sous la présidence du préfet, les représentants des conseils régional et général, de l'association des maires, des établissements publics

concernés, des services de l'État, de la société civile et des associations concernées par le risque sismique. À Saint-Martin et Saint-Barthélemy, la préfète déléguée coordonne le déploiement du plan séisme Antilles, en s'appuyant en tant que de besoin sur les services de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL) de Guadeloupe.

La mise en œuvre opérationnelle du plan est assurée, pour l'État, par les directeurs des deux DEAL de Guadeloupe et de Martinique et par les services des préfetures et des différentes administrations concernées.

Les **collectivités territoriales** sont au cœur du déploiement régional du plan et contribuent à son élaboration et à son pilotage. Elles prennent l'initiative de diverses mesures de prévention du risque sismique, conduisent des actions relatives à l'exercice de leurs responsabilités en matière de gestion de crise et gèrent les programmes de réduction de la vulnérabilité de leur bâti.

## 2 Actions de réduction de la vulnérabilité

### 2.1 Le bâti public

#### 2.1.1 Les bâtiments des SDIS

Un élément primordial du plan séisme Antilles est l'intervention sur les bâtiments de gestion de crise, et notamment sur les bâtiments des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). La première phase du plan prévoyait 4 M€ de travaux pour ces bâtiments, mais ces objectifs initiaux avaient été sous-évalués par manque de connaissance suffisante de la vulnérabilité du bâti. L'actualisation à fin 2015 de l'avancement des travaux, après étude plus fine de la vulnérabilité sismique des différents bâtiments, amène aux résultats suivants : sur les 31 centres de secours identifiés comme à renforcer ou à reconstruire (sur un total de 43 centres existant aux Antilles), les deux état-majors et 6 centres sont terminés pour un montant de travaux de 44,1 M€ et

8 centres sont en travaux pour 19,3 M€. D'autres opérations sont en projet, pour 8 centres de secours en Guadeloupe et 5 centres en Martinique.

Le plan de relance de l'économie française a permis, en 2009, d'apporter une aide substantielle (3,5 M€ sur un projet de 9 M€) pour la reconstruction du centre de secours principal de Basse-Terre (Guadeloupe), qui a été achevé en 2015.

Par ailleurs, l'adoption, par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (« Grenelle II »), d'une disposition permettant aux SDIS des Antilles de bénéficier du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), pour des études et travaux de prévention du risque sismique, est un élément fort qui a contribué à débloquer les programmes de travaux de reconstruction de plusieurs centres de secours. Une aide à hauteur de 4,1 M€ a ainsi été définie en 2012 au profit de la construction de l'état-major du SDIS en Martinique (projet global de 8,2 M€), terminé en 2015.

En 2013, un programme de travaux sur 12 centres, pour un montant total de 29 M€, a été décidé par le SDIS Martinique et défini dans une convention cadre entre le SDIS et l'État, avec une aide prévisionnelle du FPRNM de 14,4 M€. Les travaux de cette deuxième phase de la convention cadre ont démarré en 2014 et quelques retards ont été pris; il est prévu que les opérations de la troisième phase se terminent en 2020.

Ainsi, à fin 2015, l'état-major et le centre de secours principal de Fort-de-France, ainsi que les centres de secours du Robert et de Rivière-Pilote, en Martinique, ont été reconstruits ou renforcés pour 24,1 M€, avec une aide de l'État de 10,4 M€ (dont 4,1 M€ du FPRNM). L'état-major et le centre de secours de Pointe-à-Pitre/Les Abymes et le centre de secours de Basse-Terre, en Guadeloupe, ont été reconstruits pour un montant de 20,0 M€, avec une aide de l'État de 5,4 M€ (dont 3,5 M€ du plan de relance).

Lorsque les travaux en cours ou programmés sur les centres susmentionnés auront été réalisés, près de 90% de la population antillaise sera couverte par des centres de secours parasismiques.

*L'annexe 1 liste les différentes opérations réalisées, en cours ou prévues au 31 décembre 2015 pour les bâtiments des SDIS.*

#### 2.1.2 Les autres bâtiments et infrastructures des collectivités territoriales utiles à la gestion de crise

Outre les bâtiments des SDIS, les collectivités territoriales ont évalué la vulnérabilité sismique et initié des programmes de remise à niveau de leurs bâtiments et infrastructures utiles à la gestion de crise, avec notamment des opérations de renforcement sur des bâtiments départementaux de gestion crise programmées en Martinique comme en Guadeloupe.



Le centre de secours principal SDIS de Basse-Terre

Le maintien ou le rétablissement rapide après un séisme du caractère opérationnel des différents réseaux (voies de circulation, énergie/électricité, eau, télécommunication,...) est essentiel.

Ainsi, concernant les infrastructures de transport, le conseil général de Guadeloupe a ainsi réalisé en 2012 et 2013 le diagnostic des routes départementales, qui a permis de dégager une liste prioritaire de travaux de renforcement parasismique conservatoires de 50 ouvrages d'art et d'interventions sur les routes départementales et les infrastructures portuaires et aéroportuaires stratégiques. Une stratégie d'utilisation des infrastructures du port autonome de Guadeloupe en cas de crise sismique est à l'étude ; le grand projet de port doit, en plus d'être dimensionné pour résister à un séisme majeur, intégrer des dispositions relatives à la gestion de crise. En Martinique, après diagnostic, une liste prioritaire de travaux sur 60 ouvrages d'art du réseau routier national et 30 ouvrages d'art du réseau départemental a été établie.

Pour la production d'énergie, une réflexion sur la zone d'activités de Jarry en Guadeloupe a été initiée en 2011 par la CCIAPSA, sur les mesures de prévention apportées sur les établissements, les infrastructures ou l'organisation de cette zone qui permettraient de réduire de façon sensible la vulnérabilité de l'archipel à un séisme majeur, au plan systémique. Cette réflexion est à poursuivre.

La zone de Fort-de-France / Le Lamentin est l'objet d'attentions similaires.

Les réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement sont fragiles et les points les plus critiques doivent faire l'objet de mesures de prévention spécifiques. Par exemple, en Martinique, le diagnostic du réseau d'alimentation en eau potable de Fort-de-France a montré la nécessité d'investir 102 M€ pour mettre en « sécurité d'alimentation » la population (dont 26 M€ pour mettre en sécurité 75 % de la population).

### **2.1.3 Les établissements de santé**

Des opérations de rénovation et de reconstruction d'établissements hospitaliers ont été conduites aux Antilles dans le cadre du plan d'investissement Hôpital 2007 et poursuivies dans le cadre du plan Hôpital 2012. Les agences régionales de santé considèrent comme une priorité la mise aux normes parasismiques des établissements hospitaliers de Guadeloupe et de Martinique. Les investissements engagés au titre du plan Hôpital 2007 sur les CHU de Pointe-à-Pitre et Fort-de-France avaient été estimés, en 2007, à plus de 600 M€. Fin 2015, des projets pour un montant de 320 M€ étaient terminés sur 9 centres hospitaliers en Guadeloupe, en Martinique et à Saint-Martin, avec des cofinancements de 59 M€ de l'État, de 78 M€ du FEDER et de 47 M€ des collectivités.

Les deux dossiers phares sont le CHU de l'agglomération pointoise en Guadeloupe, dont les travaux sont prévus de 2017 à 2021, et la mise aux normes du plateau technique du CHU de La Meynard en Martinique, en cours de travaux, dont la livraison est prévue en 2016.

Le financement de la reconstruction du CHU de Guadeloupe (estimé à un montant de 580 M€) sera totalement pris en charge par l'État et reposera sur des subventions FMESPP.

Le projet d'ensemble pour le CHU de La Meynard s'élève à 169 M€, dont 86 M€ pour la partie travaux.

Fin 2015, les bâtiments parasismiques mis aux normes parasismiques aux Antilles représentaient près de 1300 lits hospitaliers, tandis qu'environ 1800 lits étaient situés dans des bâtiments faisant l'objet de travaux ou de projets de reconstruction.

La mise aux normes parasismiques de la plupart des hôpitaux et cliniques d'ici quelques années permettra, lors d'un séisme, d'une part, de protéger malades et soignants et, d'autre part, d'accueillir les blessés (il est à noter qu'en cas de séisme majeur, il serait toutefois nécessaire de faire appel à des moyens importants complémentaires à ceux de l'île concernée).

*L'annexe 2 liste les opérations réalisées, en cours ou en projet au 31 décembre 2015 pour les hôpitaux et les principales cliniques en matière de réduction de la vulnérabilité sismique.*



*L'EHPAD de Saint-Claude*

### **2.1.4 Les établissements d'enseignement des collectivités territoriales**

Un axe prioritaire du plan séisme Antilles, où se concentrent d'importants efforts financiers et humains des services de l'État, concerne les établissements d'enseignement public appartenant aux collectivités territoriales. Il a été décidé que l'État apporterait une aide conséquente aux collectivités les plus fragiles au plan financier : les communes. Il s'agit, grâce à la solidarité nationale, de conduire en urgence les travaux de confortement ou reconstruction des bâtiments scolaires vulnérables aux séismes.

Par lettre du 26 août 2011, les ministres du développement durable et des outre-mer ont confié aux préfets la mission de négocier avec les collectivités, et, en premier lieu, avec les conseils régionaux et généraux et la collectivité de Saint-Martin, des contrats cadre contenant des programmes pluriannuels portant sur des objectifs communs et des listes et échéanciers de projets de travaux, en particulier sur les collèges et les lycées. Au cours de la première phase du plan, les conseils généraux de Martinique et Guadeloupe et le conseil régional de Martinique ont contractualisé avec l'État.

Les diagnostics de présomption de vulnérabilité sismique ont été réalisés pour la très grande majorité des établissements scolaires, dans les premières années du plan. Les diagnostics des écoles privées l'ont été en 2010.

L'instruction interministérielle du 23 septembre 2010 définit le processus d'examen et les critères de décision des aides financières relatives aux travaux de prévention du risque sismique des établissements scolaires publics aux Antilles françaises. L'État s'est engagé à aider les conseils régionaux et généraux de façon sensible également pour les travaux sur les lycées et les collèges. Une réunion interministérielle, tenue le 21 juillet 2011, avait validé les principes de ces aides définis par le CODIR du plan séisme Antilles : une volonté d'équité et de transparence au profit des collectivités, avec une ligne directrice d'une aide maximale de l'État de 5 k€ par élève mis en sécurité et le respect de l'instruction interministérielle du 23 septembre 2010.

#### **2.1.4.1 Les écoles primaires**

Les diagnostics préliminaires, réalisés en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy, montraient que 543 écoles étaient à considérer avec, en première approche, 319 écoles à renforcer et 224 à reconstruire.

Fin 2015, 36 écoles étaient terminées (6,6 % des écoles à traiter), 58 écoles faisaient l'objet d'un projet (10,7 %), dont 35 qui ont entraîné la signature d'une convention de financement avec l'État. Il en restait donc 449 à renforcer ou à reconstruire (82,7 % des écoles à traiter).

Une cellule d'appui technique aux communes (CATC) a été créée et placée au sein de l'association des maires de Guadeloupe (AMG) en septembre 2012. Cette cellule aide et accompagne les communes dans leurs projets d'investissement (assainissement, gestion des déchets et confortement parasismique ou reconstruction d'écoles). La CATC était financée par deux subventions (FSE et BOP 181 : prévention des risques) à hauteur de 78 %, mais également par le conseil régional et le conseil général (pour 11 % chacun). Elle travaille en liaison étroite avec l'équipe risques de la DEAL Guadeloupe. Elle est placée depuis fin 2014 au sein du conseil régional de Guadeloupe.

En Martinique, la DEAL dispose du personnel technique dédié pour aider les communes et il n'a pas été nécessaire d'y créer une telle cellule d'appui technique.

Les 36 écoles terminées à fin 2015 ont été renforcées ou reconstruites pour 86 M€, correspondant à 284 classes, soit de l'ordre de 7000 élèves mis en sécurité. Parmi ces 36 écoles, 10 ont été renforcées, tandis que les 26 autres ont fait l'objet d'une reconstruction.

Il avait été initialement fixé comme objectif qu'au terme de la première phase, 100 écoles seraient terminées avec des dépenses estimées à 97 M€. Deux années après la fin de la première phase, il est constaté que 36 % des objectifs en nombre d'écoles ont été atteints et ce, en utilisant 89 % des moyens financiers prévus.



*La nouvelle école du Robert (remplaçant l'école Laure Marmont)*

Au plan financier, alors que les estimations effectuées lors des diagnostics préliminaires indiquaient un coût global pour le programme de l'ordre de 840 M€ (valeur 2009), les démarrages ou réalisations de projets à ce jour font craindre un coût global du programme sensiblement plus



*L'école Ernestine Charles de Ferry à Deshaies*

élevé, voisin du milliard d'euros. Il est vrai, néanmoins, que les estimations initiales sont issues de diagnostics de présomption de vulnérabilité et ne peuvent être assimilées à des évaluations ou devis avant travaux.

Il est en outre noté les longues durées entre la connaissance de la vulnérabilité sismique des bâtiments, la décision communale de réaliser des travaux, la signature de la convention avec l'État et le démarrage effectif des chantiers.

Il est constaté également que la proportion de financement par l'État augmente sensiblement. Pour les conventions en cours, le financement par les communes est calé pour la plupart des opérations à 20 %, avec un apport des grandes collectivités en diminution et près de 80 % du financement apporté par l'État et le FEDER. Ceci n'est ni optimal, ni exemplaire : l'aide financière à apporter aux collectivités territoriales relève de la solidarité nationale et doit être mesurée en fonction de la fragilité financière de ces collectivités.

*L'annexe 3 liste les opérations réalisées, en cours ou en projet au 31 décembre 2015, pour les écoles primaires publiques.*

#### **2.1.4.2 Les collèges**

En Guadeloupe, les résultats du diagnostic réalisé par le conseil général, sur les 414 bâtiments des 40 collèges, montrent un volume nécessaire de travaux de 260 M€ dont 230 M€ de démolition / reconstruction et 30 M€ de confortement.

Une convention pluriannuelle a été signée entre le conseil général et l'État le 24 novembre 2011. Par cette convention, le conseil général s'engageait à réaliser, de 2011 à 2015, des travaux de réduction de la vulnérabilité

sismique sur un premier ensemble de six collèges pour un montant estimé de 44 M€. L'État s'engageait à accompagner financièrement le conseil général à hauteur d'un peu moins de 18 M€ (prélevés sur le FPRNM). Ces travaux correspondent à la mise en sécurité de près de 3 500 élèves. Fin 2015, les travaux de renforcement parasismique ont été réalisés sur un collège (Le Moule) et deux collèges (Sainte-Rose et Anse-Bertrand) sont en phase d'étude préalable aux travaux.

En Martinique, le conseil général avait fait réaliser en 2006 les diagnostics de ses 43 collèges. La synthèse de ces diagnostics a été fournie à l'État sans qu'il puisse être indiqué un montant global de travaux nécessaires. Une convention cadre pluriannuelle avait été signée le 4 décembre 2012 entre le conseil général et l'État, comprenant des opérations de confortement sur quatre collèges et de reconstruction sur un cinquième établissement. La première phase d'intervention de confortement sur les quatre collèges, accueillant 3400 élèves, s'est terminée entre 2013 et 2015, pour un montant de travaux de 10,4 M€, avec une aide de l'État de 40 %, prélevée sur le FPRNM. L'opération de reconstruction du cinquième collège a démarré en 2012 ; il est prévu qu'elle se termine en 2017. À noter que depuis décembre 2015, les compétences du conseil général de Martinique sont reprises par la nouvelle collectivité territoriale de Martinique (CTM).

À Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les collèges ont fait l'objet de diagnostic et aucun projet n'est en préparation. À noter toutefois qu'un bâtiment particulièrement critique d'un collège de Saint-Martin a été démoli fin 2011.



*Le collège Dillon de Fort-de-France*

### 2.1.4.3 Les lycées

En Guadeloupe, le conseil régional avait fait réaliser avec le soutien financier de l'État, en 2008, un diagnostic de l'ensemble des 24 lycées publics (environ 22 000 lycéens dont près de 2 600 pour la seule cité scolaire de Baimbridge). Cette étude avait conclu à la nécessité d'engager un programme de travaux de 227 M€, dont 186 M€ en priorité, incluant la cité scolaire de Baimbridge pour 75 M€. Le conseil régional avait sollicité en avril 2009 une aide à hauteur de 20 M€ pour cette cité scolaire, demande qui avait reçu un accueil favorable du Gouvernement avec un financement par le FPRNM. Le début des travaux est prévu en 2016 pour un projet différent et un montant réévalué à 170 M€.

En Martinique, la collectivité territoriale de Martinique (CTM) a lancé depuis quelques années un programme de rénovation de son parc de 25 lycées. Selon les responsables de la CTM, les plus récents ont systématiquement été dimensionnés en catégorie d'importance IV au sens de l'arrêté interministériel du 22 octobre 2010 (catégorie la plus exigeante), afin de pouvoir servir d'abri aux réfugiés en cas de séisme majeur. La convention pluriannuelle avec l'État, signée le 7 septembre 2012, prévoit un premier programme de travaux sur 14 établissements, dont 12 lycées et 2 centres de formation pour adultes. Le coût global de ce premier programme est estimé à 152 M€ ; une aide par le FPRNM est prévue à hauteur de 40 M€. Trois lycées ont été achevés en 2014 et des travaux sont en cours sur deux lycées de Fort-de-France (lycée de transit Victor Fouche et lycée Schoelcher).

À Saint-Martin, les bâtiments du lycée polyvalent doivent être renforcés et pour certains sans doute reconstruits. Une étude complémentaire a été réalisée en 2012 à l'initiative de la préfecture déléguée et de la CCIAPSA. Cette étude, communiquée à la collectivité, conclut à l'intérêt de renforcer certains bâtiments, plutôt que de les reconstruire, comme cela avait été initialement prévu. D'autres études complémentaires sont à mener pour mieux définir les trois tranches de travaux sur cet établissement.

*L'annexe 4 liste les opérations réalisées, en cours ou en projet pour les collèges et les lycées publics.*

### 2.1.5 Le logement social

Une politique dynamique de développement de l'offre de logements locatifs sociaux contribue à la mise en sécurité de très nombreuses familles. Elle intègre les projets de rénovation urbaine à Pointe-à-Pitre et à Fort-de-France, entrés en phase chantier en 2009.

Outre la construction de nouveaux logements sociaux, les perspectives de renforcement parasismique ont été augmentées avec l'adoption, par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (« Grenelle II »), de l'extension des possibilités

d'intervention du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) pour le confortement parasismique du logement locatif social. Cette modification législative permet de déployer des programmations pluriannuelles réalistes mais significatives face aux enjeux.

Avec un montant possible annuel d'aide par le FPRNM de 5 M€ au total pour les Antilles, complété par 5 M€ venant de la LBU du ministère des outre-mer, et avec l'apport équivalent de 5 M€ par les bailleurs, des opérations de renforcement de près de 6500 logements sociaux ont été réalisées ou étaient en cours à fin 2015, dont plus de 2300 logements terminés pour 40,8 M€. Jusqu'à présent, trois bailleurs utilisent cette mesure : la SIG en Guadeloupe, la SIMAR et OZANAM en Martinique.

*L'annexe 5 fait état de la situation du logement social au 31 décembre 2015 en Guadeloupe, à Saint-Martin et en Martinique au regard du risque sismique.*



### 2.1.6 Le bâti de l'État

La première phase du plan prévoyait, lors de sa conception, des opérations pour un montant de 85 M€, réparti entre les ministères chargés de l'intérieur avec les outre-mer (52 M€), de la défense (3 M€), de l'écologie (12 M€) et la station RFO de Martinique (18 M€). Suite à des diagnostics plus approfondis, les projets ont été amenés à évoluer par rapport à ceux initialement envisagés.

Pour ses propres bâtiments, l'État a fait réaliser de 2010 à 2012 des inventaires et des diagnostics de vulnérabilité au risque sismique.

En Guadeloupe, l'estimation du coût des travaux pour les 138 bâtiments diagnostiqués (sur 45 sites) et leur 87 500 m<sup>2</sup> s'élève à 79 M€. Ce montant ne prend en compte





Travaux de la DEAL Guadeloupe à St Phy (Saint-Claude)

ni les travaux sur l'université Antilles-Guyane, ni ceux sur la préfecture, ni la reconstruction des deux immeubles de la DEAL, ces derniers travaux étant déjà prévus lors de la préparation de la première phase du plan séisme Antilles. À noter que le coût des travaux à la préfecture de Guadeloupe serait nettement plus élevé que l'estimation effectuée en 2006.

Parmi les bâtiments de gestion de crise de l'État, les opérations réalisées comptent notamment l'hôtel de police à Pointe-à-Pitre et le centre opérationnel de la gendarmerie à Saint-Claude en Guadeloupe, ainsi que plusieurs bâtiments du ministère de la défense. Au titre de la Défense, les mesures de restructuration et de désengagement partiel sur la zone Antilles ont un impact sur la politique immobilière du ministère de la Défense aux Antilles, et notamment sur les opérations initialement prévues dans le plan séisme Antilles. Le devenir de chaque infrastructure militaire est analysé au regard de ces mesures avant de décider de renforcer, reconstruire ou démolir.

Le contrat consacrant l'acquisition sous forme d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) des bâtiments pour les locaux dits Dothémare de la DEAL et de la DAAF en Guadeloupe a été signé en juillet 2012 pour un montant de 10,4 M€. Les agents ont intégré ces locaux au début de l'année 2014. La reconstruction des locaux dits Saint-Phy, pour la DEAL et la DAAF, portant sur un ensemble de 6900 m<sup>2</sup> et s'élevant à 42 M€, ont été achevés début 2016.

En Martinique, le diagnostic a porté sur 171 bâtiments répartis sur 55 sites avec une surface de 134 000 m<sup>2</sup>. Le coût global estimé des travaux s'élève à 68 M€ hors opération en cours (voir ci-dessous).

Concernant le bâti de gestion de crise, le bâtiment D de la préfecture de Martinique, accueillant la salle de gestion de crise du préfet ainsi que des bâtiments du ministère de la Défense ont été terminés. Les travaux sur les bâtiments

de la DEAL de la Martinique à Schœlcher ont été achevés en 2015.

Fin 2015, des opérations de réduction de la vulnérabilité du bâti de l'État aux Antilles étaient réalisées sur 18 sites pour un montant de 92 M€ ; des opérations étaient en cours sur 15 sites, pour un montant de travaux estimés à 137 M€.

La réduction de la vulnérabilité des bâtiments de l'État doit être menée dans un objectif de sécurité des occupants et des usagers du service public, ainsi que par devoir d'exemplarité vis-à-vis des autres maîtres d'ouvrage. L'État et ses opérateurs sont engagés dans une démarche de rationalisation et de mutualisation de leur patrimoine bâti pour le préserver, l'optimiser et le moderniser. Cette réflexion, pilotée par les préfets, se traduira par un schéma directeur de l'immobilier régional (SDIR) avec un objectif de validation fin 2016.

*L'annexe 6 liste les opérations réalisées, en cours ou en projet au 31 décembre 2015 pour les bâtiments de l'État.*

## 2.2 Le bâti privé

### 2.2.1 Les établissements industriels

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) font l'objet d'un suivi spécifique par la DEAL. Pour les ICPE au sein des établissements SEVESO, l'arrêté du 4 octobre 2010 modifié (relatif à la prévention des risques accidentels au sein des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation) impose de nouvelles mesures, dont la réalisation, pour les installations existantes, d'une étude permettant de déterminer les moyens techniques nécessaires à leur protection parasismique, à réaliser avant fin 2016.



Centrale EDF à Saint-Barthélemy

Près de 200 ICPE soumises à autorisation sont situées aux Antilles ; 3 établissements SEVESO (seuil haut) sont présentes en Guadeloupe, 7 établissements SEVESO (dont 3 SEVESO seuil haut) en Martinique. Les établissements SEVESO seuil haut font l'objet de plans de prévention des risques technologiques (PPRT), prenant en compte le risque sismique. À Saint-Martin, parmi les 9 ICPE soumises à autorisation, sont présentes 2 centrales EDF limitrophes, dont le cumul des capacités de stockage atteint le seuil SEVESO seuil bas ; une étude sismique au titre de l'arrêté ministériel du 4 octobre 2010 a été prescrite en 2015.

*L'annexe 7 présente la situation au 31 décembre 2015, au regard du risque sismique, des principales installations classées antillaises, et notamment des installations au sein des établissements SEVESO.*

### **2.2.2 Les établissements d'enseignement privé**

Pour la Martinique, les coûts prévisionnels pour les établissements d'enseignement privé s'élèvent à 26,5 M€ avec une estimation de 20 M€ en travaux de confortement et 6,5 M€ en travaux de reconstruction.

Pour l'ensemble Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les travaux sont estimés à 180 M€ pour un total de 45 établissements.

Il importe que les responsables des établissements d'enseignement privé soient bien informés de la vulnérabilité sismique éventuelle de leurs bâtiments. Des démarches associant les rectorats ont été entreprises en ce sens.

### **2.2.3 Le logement et les autres bâtiments privés**

L'habitat privé, individuel ou petit collectif, paraît souvent très vulnérable au risque sismique. Il est vraisemblable que lors d'un séisme majeur, un grand nombre d'habitations privées s'effondreraient ; or, il est estimé qu'un grand nombre des victimes pourraient, en fonction de l'heure du séisme, être surprises à leur domicile.

Il ne faut plus laisser se construire des habitations vulnérables au risque sismique. Aussi est-il essentiel que les communes avec, lorsque cela est opportun, l'aide des services de l'État, exercent un contrôle plus strict en matière d'examen des déclarations de travaux, de délivrance de permis de construire, de suivi des travaux et surtout de veille permanente sur les démarrages de chantier sans autorisation. Il est également important que le contrôle régulier du respect des règles de construction (CRC), incluant la rubrique parasismique, soit développé.

Si la réduction de la vulnérabilité du bâti privé n'est pas un des volets chiffrés de la première phase du plan séisme Antilles, des actions ont été entreprises par l'État pour développer une méthodologie de CRC adaptée aux territoires antillais ou des dispositions législatives d'aides fiscales pour la réduction de la vulnérabilité du logement privé.



Le quartier de Trénelles à Fort-de-France

Par ailleurs, en Martinique, la CTM a mis en place une aide régionale à la construction durable (ARCD), prenant en charge les dépenses liées aux études et aux contrôles garantissant le respect des règles parasismiques dans la construction de maisons individuelles de surface de plancher de moins de 170 m<sup>2</sup> ou de petits immeubles d'au plus 8 logements.

Pour le logement privé, les incitations financières devront être accompagnées par d'autres mesures en matière de guide et d'assistance technique, de formation et d'actions de sensibilisation.

Par ailleurs, les entreprises, les établissements commerciaux, notamment les hôtels, les restaurants, les centres culturels, les lieux de culte, les centres de loisirs ou de sports, les grands centres commerciaux peuvent accueillir un grand nombre de personnes. Il est nécessaire que les maîtres d'ouvrage de ces bâtiments connaissent leur vulnérabilité au risque sismique et étudient les voies pour réduire cette vulnérabilité.

## **3 Actions d'information et de sensibilisation, de formation, d'amélioration de la connaissance, de préparation à la gestion de crise**

De nombreuses actions d'information et de sensibilisation, de formation, d'amélioration de la connaissance, de préparation à la gestion de crise ont été conduites entre 2007 et 2015.

★ En matière d'information et sensibilisation, les campagnes de sensibilisation « SISMIC » et « REPLIK » ont été organisées annuellement, respectivement en Guadeloupe et en Martinique, en

parallèle de diverses actions menées tout au long de l'année (journées de sensibilisation pour différents publics, publications, affichages, séminaires, etc.), dans l'objectif d'instaurer de manière pérenne une culture du risque vis-à-vis du risque sismique et de diffuser les bonnes pratiques en matière de construction parasismique et de consignes de sécurité avant, pendant et après un séisme. En 2012, des séminaires sur la responsabilité juridique et pénale des élus au regard du risque sismique ont également été organisés dans les deux régions. En 2014 et 2015, les actions d'information et de sensibilisation ont comporté, outre les journées REPLIK en Martinique, des manifestations autour de la commémoration du séisme des Saintes et du séisme du 8 février 1843. Les actions réalisées en partenariat avec tous les acteurs concernés (collectivités territoriales, organismes scientifiques, SDIS, rectorats, associations,...) ont eu également pour vocation à rappeler les missions et responsabilités de chacun pour réduire de manière concrète le risque, dans la mesure de ses moyens. Les actions de sensibilisation du grand public restent à développer à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy.

★ La formation à la construction parasismique des professionnels du bâtiment des différents corps de métiers (architectes, artisans, ouvriers, distributeurs de matériaux...) reste une action prioritaire à maintenir et à renforcer, en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés (collectivités territoriales, État, organismes 1 % formation, organisations professionnelles...). La motivation des artisans, de leurs ouvriers et techniciens pour changer leurs pratiques doit être encouragée. Des réunions sur la formation à la construction parasismique menées depuis 2013 en Martinique et en Guadeloupe, réunissant les services de l'État, les conseils régionaux et les professionnels de la construction, ont permis de partager un état des lieux et des pistes de travail pour la deuxième phase du plan.

★ En matière d'amélioration de la connaissance scientifique, au vu de l'importance de la connaissance du sol pour assurer la tenue au séisme des bâtiments, l'État a fait réaliser des micro-zonages sismiques pour la trentaine de communes et collectivités à plus forts enjeux, accueillant près des trois quarts de la population, en Guadeloupe et Martinique, ainsi qu'à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Ces micro-zonages permettent l'élaboration de plans de prévention des risques sismiques (PPRS) dans ces communes. L'intégration des PPRS dans les documents d'urbanisme (plans locaux d'urbanisme) permettront de mieux adapter les obligations réglementaires constructives (accélération de référence) à l'aléa local. Des projets de PPRS « pilotes » ont été réalisés entre 2013 et 2015 sur deux communes de Guadeloupe (Baie-Mahault et Gosier) et deux communes en Martinique (Fort-de-France et Le François).

En matière de connaissance locale du risque, des cartographies départementales du risque sismique ont été réalisées en Guadeloupe et en Martinique, permettant d'évaluer les effets et les dommages résultant de différents scénarios possibles de séismes.

Par ailleurs, les études et actions plus générales d'amélioration et de diffusion de la connaissance de l'aléa, de la vulnérabilité et du risque sismique, comprenant l'acquisition de mesures sismiques au sol ou sur des bâtiments aux Antilles, sont poursuivies par les différents acteurs scientifiques français de ces domaines.

★ La préparation à la gestion de crise reste indispensable pour sauver un maximum de vies lors d'un séisme et éviter une aggravation de l'événement. En outre, l'organisation d'exercices de crise permet, au-delà de son objectif premier, de mobiliser et de sensibiliser les collectivités territoriales, le milieu scolaire, le monde de l'entreprise. Ces exercices concernent tant le risque sismique que le risque tsunami. Ainsi, des exercices « Caribe Wave » ont été organisés en 2014 et 2015 en Guadeloupe et en Martinique.

*L'annexe 8 liste les différentes actions « immatérielles » (information / sensibilisation, formation, amélioration de la connaissance scientifique, préparation à la gestion de crise) menées entre 2007 et 2015 en Guadeloupe, en Martinique, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy.*

## 4 Évaluation du plan séisme Antilles au 31 décembre 2015

À la création du plan, des objectifs avaient été fixés pour la réduction de la vulnérabilité de quatre ensembles prioritaires de bâtiments (bâtiments et infrastructures de gestion de crise, établissements d'enseignement, établissements de santé, résidences de logements sociaux en zone de rénovation urbaine), pour un montant de près d'un milliard d'euros pendant la période 2007-2013.



*Sensibilisation des élèves au risque sismique*

L'évaluation des réalisations à l'issue de la première phase, fin 2013, montrait que, sur la globalité du programme, les objectifs initiaux mesurés en dépenses de travaux effectués ont été largement atteints. Plus de 2,4 milliards d'euros auront été investis lors de la première phase du plan : 1,2 milliard d'euros pour les logements sociaux, 740 M€ pour les établissements de santé, 180 M€ pour les bâtiments de l'État, 294 M€ pour les établissements scolaires, 43 M€ pour les établissements des SDIS. En revanche, les objectifs en termes de nombre de bâtiments à remettre à niveau n'ont pas été atteints pour plusieurs ensembles de bâtiments, et notamment pour les établissements publics d'enseignement du premier degré.

Il est à noter cependant que les objectifs initiaux définis au lancement du plan étaient fondés sur un état des lieux partiel et très préliminaire de la vulnérabilité du bâti et que d'importants travaux n'y avaient pas été inscrits.

Des opérations notables ont été réalisées ou engagées au cours de la première phase (2007-2013) et de la phase transitoire (2014-2015), mais le bilan est contrasté :

1. Établissements des SDIS : sur 31 centres de secours à renforcer ou à reconstruire, 2 états-majors et 6 centres sont terminés pour 44,1 M€, 8 centres en travaux pour 19,3 M€ et 13 centres en projet, alors que l'objectif initial se montait à seulement 4M€ de travaux. Par manque de connaissance de la vulnérabilité du bâti, les objectifs initiaux avaient été largement sous-évalués. Ni les collectivités territoriales ni les SDIS ne disposent des capacités financières suffisantes pour mener seuls les programmes de mise à niveau des centres. La mesure permettant de recourir au FPRNM pour financer à hauteur maximale de 50 % les projets de renforcement ou reconstruction des centres de secours a été votée par le Parlement jusqu'à fin 2016 ; il paraît nécessaire qu'elle soit reconduite.
2. Pour le bâti de l'État, des bâtiments de gestion de crise et d'autres bâtiments sur 18 sites avaient été remis à niveau, à fin 2015, pour un montant de 92 M€. Le coût global des travaux restants pour la mise à niveau parasismique du bâti de l'État aux Antilles est estimé entre 150 et 200 M€. Une programmation des travaux prioritaires à mener et un abondement associé seront arrêtés dans la deuxième phase du plan séisme Antilles, à l'issue des réflexions aboutissant à l'écriture des schémas directeurs de l'immobilier régional (prévus fin 2016).
3. Pour ce qui concerne les établissements publics d'enseignement, l'aide de l'État est utile, voire indispensable. Au terme de la période 2007-2015, 36 écoles étaient terminées pour un montant 86 M€, correspondant à 284 classes, soit de l'ordre de 7000 élèves mis en sécurité. Le nombre d'écoles mises à niveau est donc nettement plus faible que l'objectif initial : deux ans après la fin de la première phase, 36% des objectifs en nombre d'écoles ont été atteints et ce, en utilisant 89 % des moyens financiers prévus.

Les programmes de mise à niveau des collèges et lycées prennent forme ; aucun objectif n'avait été chiffré au lancement du plan. Les grandes collectivités pourront vraisemblablement mieux que la plupart des communes mener à bien leurs programmes. Il importe de prendre des mesures pour favoriser les projets de renforcements parasismiques par rapport aux projets de reconstruction : il faut privilégier les opérations qui mettent en sécurité rapidement et de manière optimale élèves et personnels.

4. Pour le secteur de la santé, un objectif de 600 M€ dans le cadre du plan hôpital 2007 avait été avancé. Un montant d'aide FEDER de 35 M€ était également fléché. Fin 2015, 9 centres hospitaliers étaient terminés pour 320 M€, 7 centres (dont les projets phares des CHU de Pointe-à-Pitre et de Fort-de-France) étaient en travaux ou en phase finale de préparation pour un milliard d'euros.
5. Pour les logements sociaux, hors la construction de nouveaux logements, qui, de fait, contribue à la réduction de la vulnérabilité de la population, des programmes de renforcement parasismique des logements existants vulnérables ont été mis en place dans le cadre du plan séisme Antilles. À fin 2015, des opérations de renforcement avaient été réalisées ou étaient en cours pour près de 6500 logements sociaux, dont 2300 étaient terminés.

Des travaux considérables restent ainsi à mener sur ces ensembles de bâtiments, mais aussi sur les autres ouvrages publics, notamment les bâtiments et infrastructures de gestion de crise des collectivités territoriales. Le programme d'ensemble pour le bâti public est évalué à un montant global d'environ six milliards d'euros.

*Le tableau en annexe 9 donne les dépenses réalisées ou engagées par secteur et par financeur au 31 décembre 2015.*

La préparation de la deuxième phase du plan, initiée en 2013, dernière année de la première phase, s'est déroulée pendant la phase transitoire 2014-2015.



La première phase, décidée par le Gouvernement en janvier 2007, a pu sembler ne pas associer suffisamment les collectivités territoriales dans sa gouvernance. L'implication progressive des collectivités territoriales s'est traduite par la signature des conventions cadre pluriannuelles, portant sur des objectifs communs et des programmes de travaux cofinancés. Les conseils généraux de Guadeloupe et de Martinique, le conseil régional de Martinique et le SDIS de Martinique ont ainsi contractualisé avec l'État. Un des objectifs premiers de la deuxième phase sera d'impliquer plus encore les collectivités territoriales dans la définition des objectifs et dans le déploiement du plan.

Le CODIR PSA, réuni le 25 janvier 2013, avait ainsi invité les préfets à convoquer les comités séisme régionaux de Martinique et Guadeloupe (incluant les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, ainsi que les services de la préfecture déléguée). Réunis en mars 2013, les comités séisme ont souligné l'importance des besoins et les coûts élevés des différents programmes à venir de réduction de la vulnérabilité des populations au risque sismique.

La préparation de la deuxième phase du plan s'est voulue ouverte à toute contribution : l'ensemble des acteurs concernés – collectivités territoriales, experts scientifiques, fédérations professionnelles de la construction, société civile... – ont été invités à participer à divers groupes de travail et ateliers coordonnés par les préfets avec l'appui des DEAL et de la CCIAPSA. Les thématiques abordées ont concerné notamment la formation continue des professionnels du bâtiment en matière de construction parasismique, les constructions individuelles et leur vulnérabilité au séisme, les écoles primaires publiques et les aides de l'État pour la réduction de leur vulnérabilité. Il était attendu des propositions en matière d'objectifs partagés à atteindre en 2020 à la fin de la deuxième phase du plan comme à plus long terme, de méthodes de collaboration et de moyens à mettre en œuvre (politiques, financiers, industriels, techniques, scientifiques...), ainsi que de gouvernance locale dans le déploiement du plan.

Deux conclusions ont été partagées avec les collectivités territoriales :

- ★ La nécessité de prioriser les projets et les programmes ;
- ★ L'intérêt à chercher la meilleure efficacité de chaque projet et à privilégier, lorsque cela est possible, les renforcements parasismiques plutôt que les reconstructions.

Les coûts élevés des opérations sont un frein au déploiement du plan. Un effort important des acteurs concernés devra être conduit pour développer et privilégier, lorsque cela est possible, les projets de renforcement parasismique plutôt que les reconstructions. Dans les cas où il n'est pas techniquement ou économiquement pertinent de procéder

à un renforcement, en raison de l'état des bâtiments ou de coûts de relogements provisoires prohibitifs (pour des travaux ne pouvant être réalisés en site occupé) par exemple, des reconstructions seront nécessaires. Les techniques évoluent et il ne serait pas responsable de ne pas utiliser tous les progrès scientifiques et techniques qui permettent de mettre la population en sécurité plus rapidement et à bien moindre coût.

**Le programme d'ensemble pour le bâti public reste évalué à un montant global de l'ordre de six milliards d'euros.** Plus d'un milliard d'euros ont déjà été dépensés durant la première phase du plan (hors les nouveaux logements sociaux construits).

Il peut être envisagé que, pour la suite du plan séisme Antilles :

- ★ Le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) pourrait contribuer, selon les prévisions et les capacités actuelles, à hauteur d'environ un milliard d'euros.
- ★ Les autres lignes budgétaires de l'État (hors santé) et l'Europe apporteraient un milliard d'euros également.
- ★ Les bailleurs sociaux apporteraient de l'ordre de 500 millions d'euros pour leurs parcs de logements.
- ★ Un milliard d'euros correspondrait au secteur de la santé avec les financements spécifiques de ce secteur.
- ★ Un milliard et demi d'euros pourrait être apporté par l'ensemble des collectivités territoriales.

En outre, des mesures fiscales non prises en compte dans les montants indiqués ci-dessus ou des aides directes en faveur des **propriétaires privés** devront être développées. Leurs coûts ne sont pas évalués précisément à ce stade mais l'ampleur des travaux à réaliser sur le bâti privé (logements, ERP, bâtiments des entreprises, etc.) **pourrait être du même ordre que pour le bâti public.**

Les montants élevés des investissements nécessités par la réduction de la vulnérabilité sismique des Antilles imposent, lorsqu'il s'agit de construction nouvelle ou de reconstruction, de s'assurer de la durabilité des investissements. Ainsi appartient-il aux maîtres d'ouvrage et notamment à l'État de veiller à intégrer également les autres risques naturels, et notamment le risque volcanique ou les risques d'inondation, ainsi que les risques technologiques induits.

Lancé en 2007, le plan séisme Antilles est arrivé au terme de sa première phase (2007-2013) et de la phase transitoire (2014-2015). Compte tenu des enjeux humains, il faudra maintenir, dans la deuxième phase du plan, pour la période 2016-2020, des objectifs relativement ambitieux, malgré le contexte économique difficile. Chacune des collectivités territoriales doit s'approprier le plan séisme Antilles et en faire un impératif budgétaire année après année. Le rythme d'ouverture des chantiers de renforcement ou reconstruction du bâti vulnérable doit être accéléré.

Cette accélération concerne les bâtiments nombreux des collectivités territoriales mais également ceux de l'État. La responsabilité de l'État est entière pour ce qui concerne ses propres bâtiments; elle est engagée, pour son rôle en matière de sécurité ou au travers des aides financières nationales et de ses actions incitatives, pour de nombreux autres bâtiments publics ou privés. La responsabilité de tous (État, collectivités territoriales, professionnels de la construction, acteurs de la vie civile, citoyens) est

engagée, ne serait-ce que vis-à-vis des plus jeunes ou des générations futures.

Nous disposons peut-être de suffisamment d'années pour éviter une catastrophe majeure dans les Antilles françaises. Aussi, le plan séisme Antilles doit devenir une véritable priorité collective et se traduire dans les choix d'investissement des citoyens antillais, des collectivités territoriales comme dans ceux de l'État.

## 5 Annexes

**Annexe 1** : Les établissements des SDIS

**Annexe 2** : Les établissements de santé

**Annexe 3** : Les écoles primaires publiques

**Annexe 4** : Les collèges et lycées publics

**Annexe 5** : Le logement social

**Annexe 6** : Le bâti de l'État

**Annexe 7** : Les établissements industriels

**Annexe 8** : Les actions d'information et de sensibilisation, de formation, d'amélioration de la connaissance, de préparation à la gestion de crise.

**Annexe 9** : Tableau de synthèse des financements au 31 décembre 2015

## ANNEXE 1

### Les établissements des SDIS

Commune ou lieu-dit	Nom de l'établissement	Nombre de personnes estimées dépendant du centre	Année du début de l'opération	Année de livraison	Coût total (M€)	FPRNM (M€)	Aide de l'État hors FPRNM (M€)
<b>Guadeloupe</b>							
<b>Livrés</b>							
Morne-à-l'Eau	CS			2003	1,50		
Abymes	État-major - CSP	76270		2011	10,65	0,00	1,94
Basse-Terre	CSP	11962	2010	2015	9,35	0,00	3,50
<b>Totaux</b>	<b>Terminés</b>	<b>88232</b>			<b>20,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,44</b>
<b>Projets</b>							
Trois-Rivières	CS	8939	2016	2017	3,00		
Pointe-Noire	CS	7101	2016	2017	3,00		
Sainte-Anne	CS	24781		2020	4,00		
Sainte-Rose	CS	20545		2020	4,00		
Jarry	CS	30745		2020	2,50		
Marie-Galante	CPI	11766		2020	2,50		
Centre nautique	CS			2020	2,00		
Maison de feu	CS			2020	5,00		
<b>Totaux</b>	<b>En projet</b>	<b>103877</b>			<b>26,00</b>		
<b>Martinique</b>							
<b>Livrés</b>							
Schoelcher	CS						
Le François	CS						
Le Robert	CS	24208		2009	3,17	0,00	1,80
Rivière-Pilote	CS	12971		2009	0,70		
Fort-de-France	CSP	89890	2010	2014	12,00	0,00	4,50
Fort-de-France	État-major		2012	2015	8,21	4,11	0,00
<b>Totaux</b>	<b>Terminés</b>	<b>127069</b>			<b>24,08</b>	<b>4,11</b>	<b>6,30</b>
<b>Opérations conventionnées*</b>							
Le Lamentin	CS	39764	2014	2016	3,55	1,78	0,00
Rivière-Salée	CS	13179	2014	2016	3,23	1,61	0,00
Trois-Îlets	CS	11645	2014	2016	2,30	1,15	0,00
Le Diamant	CPI	6191	2014	2016	1,77	0,89	0,00
Basse-Pointe	CPI	6475	2014	2017	2,22	1,11	0,00
Case-Pilote	CPI	6016	2014	2017	2,25	1,13	0,00
Le Vauclin	CPI	9216	2014	2017	2,24	1,12	0,00
Fort-de France	CS Antenne urbaine		2014	2017	1,73	0,87	0,00
<b>Totaux</b>	<b>Opérations conventionnées</b>	<b>70779</b>			<b>19,29</b>	<b>9,65</b>	<b>0,00</b>
<b>Projets</b>							
Le Marin - Sainte-Anne	CSP	13738	2016	2020	2,97	1,49	
Saint-Joseph	CPI	17048	2016	2020	2,14	1,07	
Gros-Morne	CPI	10826	2016	2020	2,23	1,12	
Saint-Esprit	CPI	9278	2016	2020	2,23	1,12	
La Trinité	CSP		Ultérieurement				
Sainte-Marie	CIS		Ultérieurement				
Ducos	CIS		Ultérieurement				
Le Lorrain	CS		Ultérieurement				
Le Marigot	CPI		Ultérieurement				
<b>Totaux</b>	<b>En projet</b>	<b>50890</b>			<b>9,58</b>	<b>4,79</b>	<b>0,00</b>





## Les établissements des SDIS (Suite)

Commune ou lieu-dit	Nom de l'établissement	Nombre de personnes estimées dépendant du centre	Année du début de l'opération	Année de livraison	Coût total (M€)	FPRNM (M€)	Aide de l'État hors FPRNM (M€)
<b>Saint-Barthélemy</b>							
<b>Projets</b>							
Saint-Barthélemy	SCIS	9171		2016			
<b>Saint-Martin</b>							
<b>Livrés</b>							
Marigot	CSP	36992		2004	1,5		
<b>TOTAUX Antilles</b>							
<b>Opérations terminées</b>					<b>44,08</b>	<b>4,11</b>	<b>11,74</b>
<b>Opérations en cours</b>					<b>19,29</b>	<b>9,65</b>	<b>0,00</b>

CSP : centre de secours principal  
CS : centre de secours  
CPI : centre de première intervention

\* Opérations ayant fait l'objet d'une convention spécifique entre l'État et le SDIS, dont les travaux ne sont pas terminés

**ANNEXE 2**  
**Les établissements de santé**

Établissement	Commune	Opération	Nombre de lits	Année du début des travaux	Année de livraison	Coût total (M€)	Financement Etat (M€)
<b>Guadeloupe</b>							
<b>Terminés</b>							
Centre hospitalier de Monteran - psychiatrie adulte	Saint-Claude	Reconstruction	132	2006	2008	20,0	2,9
Site du CHU de Pointe-à-Pitre - psychiatrie adulte	Pointe-à-Pitre	Reconstruction	75	2006	2008	10,7	1,6
Clinique Les Eaux Vives - centre d'hémodialyse	Basse-Terre	Construction	25	2008	2010	4,6	2,3
Centre hospitalier de la Basse Terre - bâtiment d'hospitalisation	Basse-Terre	Construction	250	2006	2010	30,0	10,7
	<b>Totaux</b>		<b>482</b>			<b>65,3</b>	<b>17,5</b>
<b>En travaux ou en projet</b>							
Centre hospitalier de Capesterre-Belle-Eau	Capesterre-Belle-Eau	Reconstruction et extension	211	2008	2016	70,0	1,5
Centre de gérontologie	Raizet (Les Abymes)	Reconstruction	306	2006	2016	96,0	2,2
Hôpital Louis Daniel Beauperthuy	Pointe-Noire	Reconstruction	257	2011	2019	75,0	0,7
Extension de la réanimation et des soins critiques au CHU	Pointe-à-Pitre	Extension	10	2014	2017	10,0	10,0
Futur CHU de Pointe-à-Pitre / Abymes	Les Abymes	Construction	698	2017	2021	580,0	580,0
	<b>Totaux</b>		<b>1482</b>			<b>831,0</b>	<b>594,4</b>
<b>Martinique</b>							
<b>Terminés</b>							
CHU - pôle mère-enfant	Fort-de-France	Construction	88		2008	55,0	15,0
Clinique Saint-Paul - bâtiments d'hébergement	Fort-de-France	Reconstruction	157		2008	3,7	0,7
Hôpital	Le François	Construction	50		2011	12,5	5,5
Hôpital du Lamentin	Le Lamentin	Construction	530		2011	180,0	20,6
	<b>Totaux</b>		<b>825</b>			<b>251,2</b>	<b>41,8</b>
<b>En travaux ou en projet</b>							
Centre hospitalier Louis Domergue	La Trinité	Reconstruction	155			65,0	0,0
Plateau technique du CHU de La Meynard	Fort-de-France	Reconstruction	191	2014	2016	169,2	93,0
Hôpital de Saint-Joseph	Saint-Joseph	Reconstruction	60	2016	2017	11,9	7,2
	<b>Totaux</b>		<b>251</b>			<b>181,1</b>	<b>100,2</b>
<b>Saint-Martin</b>							
<b>Terminés</b>							
Centre hospitalier Louis Constant Fleming - psychiatrie	Saint-Martin				2013	3,2	

Financement Assurance Maladie (M€)	Financement FEDER (M€)	Financement Conseil régional (M€)	Financement Conseil général (M€)	Financement hôpital (M€)	Financement autre (M€)	Observations
<b>Guadeloupe</b>						
	7,0	0,6		9,5		Plan Hôpital 2007
	3,7			5,4		Plan Hôpital 2007
				2,3		Plan Hôpital 2012
	3,0	5,0		11,3		Plan Hôpital 2012
<b>0,0</b>	<b>13,7</b>	<b>5,6</b>	<b>0,0</b>	<b>28,5</b>	<b>0,0</b>	
30,0	0,0	4,1	26,0	8,4	0,0	Financement ARS
49,3	1,9	6,6	21,7	12,1	2,2	Financement ARS
38,0				35,9	0,4	Tranche ferme livrée fin 2014, démarrage tranche conditionnelle début 2015
<b>117,3</b>	<b>1,9</b>	<b>10,7</b>	<b>47,7</b>	<b>56,4</b>	<b>2,6</b>	
<b>Martinique</b>						
	20,3	4,1	3,5	10,0	2,1	Plan Hôpital 2007
		3,0				Plan Hôpital 2007
		1,0		6,0		
	44,4	13,0	12,9	87,6	1,5	Plan Hôpital 2007 - Financement autre : CACEM
<b>0,0</b>	<b>64,7</b>	<b>21,1</b>	<b>16,4</b>	<b>103,6</b>	<b>3,6</b>	
						Opération reportée en attendant le rétablissement financier du CHU Martinique
	34,8	16,9			24,5	Plan Hôpital 2012 - Travaux débutés en février 2014 et livraison des ouvrages prévue en avril 2016
	0,9	1,2		2,6		Plan Hôpital 2007 (sous dérogation) - Travaux prévus à partir du 15 janvier 2016 pour une durée prévisionnelle de 22 mois - Budget indiqué hors Equipement (2 M€), soit un coût global de 14 M€.
<b>0,0</b>	<b>35,7</b>	<b>18,1</b>	<b>0,0</b>	<b>2,6</b>	<b>24,5</b>	
<b>Saint-Martin</b>						
1,5				1,7		Aide de 50 % par le PRISM (Plan régional d'investissement en santé mentale)

### ANNEXE 3 Les écoles primaires publiques

<b>Écoles terminées</b>											
	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Coût total éligible (M€)	Communes (M€)	Autres collectivités (M€)	FEDER (M€)	Total État (M€)	MOM (BOP 123) (M€)	MEEM (FPRNM) (M€)	Autre État (M€)	Autres (M€)
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint Barthélemy	22	190	57,79	17,92	3,33	9,95	22,54	8,68	10,88	2,98	4,04
Martinique	14	94	28,07	4,76	4,16	9,80	9,34	0,24	4,43	4,67	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>284</b>	<b>85,85</b>	<b>22,67</b>	<b>7,50</b>	<b>19,75</b>	<b>31,89</b>	<b>8,93</b>	<b>15,31</b>	<b>7,65</b>	<b>4,04</b>

<b>Écoles conventionnées*</b>											
	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Coût total éligible (M€)	Communes (M€)	Autres collectivités (M€)	FEDER (M€)	Total État (M€)	MOM (BOP 123) (M€)	MEEM (FPRNM) (M€)	Autre État (M€)	Autres (M€)
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint Barthélemy	14	119	40,25	7,88	2,64	7,50	22,24	11,02	10,02	1,20	0,00
Martinique	21	204	41,34	6,73	1,87	4,84	24,82	6,40	15,03	3,40	3,08
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>323</b>	<b>81,59</b>	<b>14,60</b>	<b>4,51</b>	<b>12,34</b>	<b>47,06</b>	<b>17,41</b>	<b>25,05</b>	<b>4,60</b>	<b>3,08</b>

\* dont les travaux ne sont pas terminés

<b>Écoles terminées et conventionnées</b>											
	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Coût total éligible (M€)	Communes (M€)	Autres collectivités (M€)	FEDER (M€)	Total État (M€)	MOM (BOP 123) (M€)	MEEM (FPRNM) (M€)	Autre État (M€)	Autres (M€)
Guadeloupe, Saint-Martin, Saint Barthélemy	36	309	98,03	25,79	5,97	17,45	44,78	19,70	20,90	4,18	4,04
Martinique	35	298	69,41	11,49	6,03	14,65	34,17	6,64	19,45	8,08	3,08
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>607</b>	<b>167,44</b>	<b>37,28</b>	<b>12,00</b>	<b>32,09</b>	<b>78,94</b>	<b>26,34</b>	<b>40,35</b>	<b>12,25</b>	<b>7,12</b>

**ANNEXE 4**  
**Les collèges et lycées publics**

**Collèges\***

Établissement	Commune	Nombre d'élèves	Année début	Année fin	Opération	Coût projet (M€)	Département (M€)	Aide de l'Etat FPRNM (M€)	Aide de l'Etat MOM (M€)	Aide FEDER (M€)	Autres (M€)
<b>Collèges Guadeloupe</b>											
<b>Total collèges terminés Guadeloupe</b>											
Général de Gaulle	Le Moule	900	2013	2016	Rf	10,88	6,53	4,35	0,00	0,00	0,00
F. Balin	Anse-Bertrand	254	2016	2019	Rf	3,47	2,08	1,39	0,00	0,00	0,00
Bébel	Sainte-Rose	712	2016	2019	Rf	12,41	7,45	4,96	0,00	0,00	0,00
<b>Total collèges conventionnés Guadeloupe</b>		<b>1866</b>				<b>26,76</b>	<b>16,06</b>	<b>10,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
N. de Kermadec	Pointe-à-Pitre	400	2016	2020	Rf	2,06	1,23	0,83	0,00	0,00	0,00
G. Saint Ruf	Capesterre B. E.	700	2016	2020	Rf	11,43	6,86	4,57	0,00	0,00	0,00
Matouba	Deshaies	300	2016	2020	Rf	3,24	1,94	1,30	0,00	0,00	0,00
<b>Projets</b>		<b>1400</b>				<b>16,73</b>	<b>10,03</b>	<b>6,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX collèges terminés et conventionnés Guadeloupe</b>		<b>1866</b>				<b>26,76</b>	<b>16,06</b>	<b>10,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Collèges Martinique</b>											
Marigot	Fort-de-France	200	2012	2013	Rf	1,48	0,00	0,59	0,00	0,89	0,00
Rivière-Pilote	Rivière-Pilote	900	2012	2013	Rf	1,13	0,00	0,45	0,00	0,68	0,00
Dillon 1	Fort-de-France	1200	2012	2015	Rf	4,78	2,87	1,91	0,00	0,00	0,00
Le Marin	Le Marin	1100	2012	2015	Rf	2,98	1,79	1,19	0,00	0,00	0,00
<b>Total collèges terminés Martinique</b>		<b>3400</b>				<b>10,35</b>	<b>4,65</b>	<b>4,14</b>	<b>0,00</b>	<b>1,56</b>	<b>0,00</b>
Morne-Rouge	Morne-Rouge	300	2012	2015	E	1,45	0,87	0,58	0,00	0,00	0,00
Morne-Rouge	Morne-Rouge		2015	2017	C	9,55	5,73	3,82	0,00	0,00	0,00
<b>Total collèges conventionnés Martinique</b>		<b>300</b>				<b>11,00</b>	<b>6,60</b>	<b>4,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX collèges terminés et conventionnés Martinique</b>		<b>3700</b>				<b>21,35</b>	<b>11,25</b>	<b>8,54</b>	<b>0,00</b>	<b>1,56</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX Guadeloupe et Martinique - collèges terminés</b>		<b>3400</b>				<b>10,35</b>	<b>4,65</b>	<b>4,14</b>	<b>0,00</b>	<b>1,56</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX Guadeloupe et Martinique - collèges conventionnés (travaux non terminés)</b>		<b>2166</b>				<b>37,76</b>	<b>22,66</b>	<b>15,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX Guadeloupe et Martinique - collèges terminés et conventionnés</b>		<b>5566</b>				<b>48,11</b>	<b>27,31</b>	<b>19,24</b>	<b>0,00</b>	<b>1,56</b>	<b>0,00</b>

\*Collèges publics pour lesquels une convention individuelle a été signée entre la collectivité et l'État

## Lycées

Établissement	Commune	Nombre d'élèves	Année début	Année fin	Opération	Coût projet (M€)	Région (M€)	Aide de l'État FPRNM (M€)	Aide de l'État MOM (M€)	Aide FEDER (M€)	Autres (M€)
<b>Lycées Guadeloupe</b>											
<b>Total lycées terminés Guadeloupe</b>											
<b>Total lycées conventionnés Guadeloupe</b>											
Baimbridge (LGT + LPO)	Les Abymes	2684			Rf	170,00	126,00	20,00		20,00	4,00
<b>Projets</b>		<b>2684</b>				<b>170,00</b>	<b>126,00</b>	<b>20,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20,00</b>	<b>4,00</b>
<b>TOTAUX lycées terminés et conventionnés Guadeloupe</b>		<b>0</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Lycées Martinique</b>											
3 lycées	Martinique		2012	2014	Rf	1,75	0,35	0,00	0,00	1,40	0,00
<b>Total lycées terminés Martinique</b>						<b>1,75</b>	<b>0,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,40</b>	<b>0,00</b>
Victor Fouche	Fort-de-France	1200	2011	2016	Rf	24,08	14,58	5,00	4,50	0,00	0,00
Schoelcher	Fort-de-France	1200	2014	2020	D-C	53,10	42,48	10,62			
<b>Total lycées conventionnés Martinique</b>		<b>2400</b>				<b>77,18</b>	<b>57,06</b>	<b>15,62</b>	<b>4,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX lycées terminés et conventionnés Martinique</b>		<b>2400</b>				<b>78,93</b>	<b>57,41</b>	<b>15,62</b>	<b>4,50</b>	<b>1,40</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX Guadeloupe et Martinique – lycées terminés</b>		<b>0</b>				<b>1,75</b>	<b>0,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,40</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX Guadeloupe et Martinique – lycées conventionnés (travaux non terminés)</b>		<b>2400</b>				<b>77,18</b>	<b>57,06</b>	<b>15,62</b>	<b>4,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAUX Guadeloupe et Martinique – lycées terminés et conventionnés</b>		<b>2400</b>				<b>78,93</b>	<b>57,41</b>	<b>15,62</b>	<b>4,50</b>	<b>1,40</b>	<b>0,00</b>

C : construction

D : démolition

E : études

M : modulaires

Rf : renforcement

**ANNEXE 5**  
**Le logement social**

**Opérations terminées**

	Nombre de logements renforcés	Coût total éligible (M€)	Bailleurs sociaux	MOM LBU (conf. PS)	FPRNM (conf. PS)	Autre État
Guadeloupe et Saint-Martin	1374	25,77	8,84	8,68	6,62	1,92
Martinique	960	14,98	6,71	3,46	4,80	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2334</b>	<b>40,75</b>	<b>15,56</b>	<b>12,14</b>	<b>11,42</b>	<b>1,92</b>

**Opérations en cours**

	Nombre de logements en travaux	Coût total éligible (M€)	Bailleurs sociaux	MOM LBU (conf. PS)	FPRNM (conf. PS)	Autre État
Guadeloupe et Saint-Martin	1625	28,95	10,91	8,59	8,56	0,07
Martinique	2517	27,46	12,60	5,38	9,48	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>4142</b>	<b>56,41</b>	<b>23,51</b>	<b>13,97</b>	<b>18,05</b>	<b>0,07</b>

**Plan séisme Antilles** Bilan de la première phase du plan (2007-2013)  
et de la phase transitoire (2014-2015)

Opération	Maître d'ouvrage	Nombre de logements à renforcer	Nombre de logements mis en chantier	Nombre de logements livrés / à renforcer	Part logements livrés / à renforcer	Année engagement	Année du début des travaux	Année de livraison	Coût total (en M€)	Baillleurs sociaux (en M€)	État - MOM con fortement PS (en M€)	État - FPRNM (en M€)	État autre (dont plan de relance) (en M€)
<b>Travaux de confortement parasismique des logements – Guadeloupe et Saint-Martin (Opérations terminées ou en cours)</b>													
<b>Guadeloupe et Saint-Martin</b>													
Résidence Les Mouffias - Les Abymes (Phase 1 programme SIG)	SIG	119	119	119	100%	2009	2009	2010	0,20	0,04	0,16	0,00	0,00
Résidence Delacroix - Les Abymes (Phase 1 programme SIG)	SIG	22	17	17	77%	2009	2010	2012	0,63	0,52	0,11	0,00	0,00
Résidence Syracuse - Le Gosier (Phase 1 programme SIG)	SIG	60	60	60	100%	2009	2010	2011	3,00	1,20	1,80	0,00	0,00
Résidence Beaurénon - Grand Bourg (Phase 1 programme SIG)	SIG	30	30	30	100%	2009	2011	2012	0,02	0,00	0,02	0,00	0,00
Résidence Batterie - Baillif (Phase 1 programme SIG)	SIG	80	80	80	100%	2009	2010	2011	0,30	0,06	0,00	0,00	0,24
Résidence Sapotilles - Le Lamentin	SIG	138	138	138	100%	2009	2010	2011	0,33	0,07	0,00	0,00	0,26
Résidence Clépâtre - Les Abymes (Phase 1 programme SIG)	SIG	47	47	47	100%	2009	2010	2010	0,86	0,62	0,00	0,00	0,24
Résidence Grande Savane - Grand Bourg (Phase 1 programme SIG)	SIG	20	17	17	85%	2009	2011	2012	0,60	0,12	0,00	0,00	0,48
Résidence Les Vanilles - Les Abymes (Phase 1 programme SIG)	SIG	44	44	44	100%	2009	2009	2011	0,52	0,30	0,00	0,00	0,22
Résidence Filaois - Les Abymes (Phase 1 programme SIG)	SIG	129	129	129	100%	2009	2010	2014	0,31	0,06	0,00	0,00	0,24
Résidence Pommes Lianes - Les Abymes (Phase 1 programme SIG)	SIG	62	62	62	100%	2009	2010	2013	0,75	0,44	0,00	0,00	0,31
Résidence Saint Yacinthe - Basse-Terre (Phase 2 programme SIG)	SIG	112	112	112	100%	2010	2010	2010	2,27	1,03	0,84	0,84	0,00
Résidence Hervé Williams - Saint-Martin (Phase 2 programme SIG)	SIG	20	20	20	100%	2010	2010	2010	0,54	0,49	0,02	0,02	0,00
Résidence Twoli - Grand Bourg (Phase 2 programme SIG)	SIG	12	12	12	100%	2011	2011	2011	0,15	0,20	0,04	0,04	0,00
Résidence marina Rivières-Sens - Gourbeyre (Phase 2 programme SIG)	SIG	284	284	284	100%	2011	2011	2011	11,20	2,38	4,26	4,26	0,00
Résidence Morne Udol 2 - Les Abymes (Phase 2 programme SIG)	SIG	25	25	25	100%	2010	2010	2010	0,37	0,12	0,15	0,15	0,00
Résidence Pomme Cannelle - Grand Bourg (Phase 2 programme SIG)	SIG	18	18	18	100%	2011	2011	2011	0,25	0,15	0,06	0,06	0,00
Résidence Morne Udol 1 - Les Abymes (Phase 2 programme SIG)	SIG	6	6	6	100%	2010	2010	2010	0,14	0,13	0,04	0,04	0,00
Résidence Myosotis (Lardenoy) - Basse-Terre	SIG	27	27	27	100%	2010	2010	2010	0,70	0,09	0,28	0,28	0,00
Résidence Les Varechs - Sainte-Rose (Phase 2 programme SIG)	SIG	18	18	18	100%	2010	2010	2010	0,13	0,11	0,05	0,05	0,00
Résidence French 3 - Sainte-Anne (Phase 2 programme SIG)	SIG	10	10	10	100%	2013	2013	2013	0,45	0,16	0,15	0,15	0,00
Résidence Santa Monica - Saint-Martin (Phase 2 programme SIG)	SIG	135	0	0	0%	2010	2010	2010	1,70	0,80	0,68	0,68	0,00
Résidence Les Araucarias - Saint-François (Phase 2 programme SIG)	SIG	53	0	0	0%	2011	2011	2011	1,39	0,27	0,56	0,56	0,00
Résidence Mapas Les Flamboyants - Gourbeyre (Phase 2 programme SIG)	SIG	60	0	0	0%	2011	2011	2011	1,20	0,43	0,45	0,45	0,00
Résidence les Sylphides - Les Abymes (Phase 2 programme SIG)	SIG	55	0	0	0%	2010	2010	2010	0,18	0,67	0,07	0,07	0,00
Résidence Lacroix - Les Abymes (Phase 2 programme SIG)	SIG	99	0	0	0%	2010	2010	2010	0,68	0,98	0,25	0,25	0,00
Résidence Kaïe - Baie-Mahault (Phase 2 programme SIG)	SIG	30	0	0	0%	2010	2010	2010	0,05	0,20	0,02	0,02	0,00
Résidence Les Fougères - Les Abymes (Phase 2 programme SIG)	SIG	69	0	0	0%	2011	2011	2011	4,66	1,22	1,02	1,02	0,00
Résidence Fleur de Lys - Baie-Mahault (Phase 3 programme SIG)	SIG	99	99	99	100%	2013	2013	2013	2,31	0,69	0,74	0,74	0,00
Résidence La Chapelle - Anse-Bertrand (Phase 3 programme SIG)	SIG	32	32	32	0%	2013	2013	2013	1,40	0,42	0,48	0,48	0,00
Résidence Saines - Le Gosier (Phase 3 programme SIG)	SIG	72	72	72	0%	2013	2013	2013	0,66	0,24	0,26	0,26	0,00
Résidence Œilletis - Les Abymes (Phase 3 programme SIG)	SIG	47	47	47	0%	2013	2013	2013	0,81	0,28	0,33	0,33	0,00
Résidence Reine des Abeilles - Baie-Mahault (Phase 3 programme SIG)	SIG	18	18	18	0%	2013	2013	2013	3,32	1,16	0,27	0,27	0,00
Résidence Bois de Rose - Les Abymes (Phase 3 programme SIG)	SIG	82	82	82	0%	2013	2013	2013	0,43	0,09	0,17	0,17	0,00
Résidence Prévoyance - Petit-Bourg (Phase 3 programme SIG)	SIG	34	0	0	0%	2013	2013	2013	0,46	0,29	0,18	0,18	0,00
Résidence Bois de Santal - Les Abymes (Phase 3 programme SIG)	SIG	31	0	0	0%	2013	2013	2013	0,49	0,10	0,20	0,20	0,00
Résidence Bougainvilliers - Le Lamentin (Phase 3 programme SIG)	SIG	50	0	0	0%	2013	2013	2013	3,32	1,16	0,75	0,75	0,00
Résidence Citronniers 1 - Le Lamentin (Phase 3 programme SIG)	SIG	111	0	0	0%	2013	2013	2013	0,58	0,12	0,23	0,23	0,00
Résidence Marines 1 - Capesterre-Belle-Eau (Phase 3 programme SIG)	SIG	14	0	0	0%	2013	2013	2013	1,17	0,29	0,21	0,21	0,00
Résidence Marines 2 - Capesterre-Belle-Eau (Phase 3 programme SIG)	SIG	16	0	0	0%	2013	2013	2013	0,48	0,10	0,19	0,19	0,00
Résidence Cottonniers 1 - Le Lamentin (Phase 3 programme SIG)	SIG	108	0	0	0%	2013	2013	2013	0,57	0,11	0,23	0,23	0,00
Résidence Ravine des Corsaires - Baillif (Phase 3 programme SIG)	SIG	70	0	0	0%	2013	2013	2013	2,68	1,07	1,05	1,05	0,00
Résidence Paradis - Baie-Mahault (Phase 3 programme SIG)	SIG	91	0	0	0%	2013	2013	2013	1,79	0,63	0,68	0,68	0,00
Résidence Papyrus 2 - Les Abymes (Phase 3 programme SIG)	SIG	168	0	0	0%	2013	2013	2013	0,69	0,14	0,28	0,28	0,00
<b>Totaux</b>		<b>2827</b>	<b>1625</b>	<b>1374</b>					<b>54,73</b>	<b>19,75</b>	<b>17,27</b>	<b>15,18</b>	<b>2,00</b>
<b>Logement Guadeloupe et Saint-Martin – Renforcement parasismique</b>													
<b>Terminés fin 2015</b>													
<b>En travaux fin 2015</b>													
			<b>1625</b>	<b>1374</b>					<b>25,77</b>	<b>8,84</b>	<b>8,68</b>	<b>6,62</b>	<b>1,92</b>
									<b>28,95</b>	<b>10,91</b>	<b>8,59</b>	<b>8,56</b>	<b>0,07</b>



Opération	Maitre d'ouvrage	Nombre de logements à renforcer	Nombre de logements mis en chantier	Nombre de logements livrés	Part logements livrés / à renforcer	Année engagement	Année du début des travaux	Année de livraison	Coût total (en M€)	Baillleurs sociaux (en M€)	État - MOM con fortement PS (en M€)	État - FPRNM (en M€)	État autre (dont plan de relance) (en M€)
<b>Martinique</b>													
<b>Travaux de confortement parasismique des logements - Martinique (Opérations terminées ou en cours)</b>													
Résidence Les Alizés à Fort-de-France	SIMAR	314	63	251	80%	2011	2011	2104	4,06	1,83	1,01	1,22	0,00
Résidence la Jetée au François	SIMAR	56	0	56	100%	2011	2011	2104	1,01	0,46	0,25	0,30	0,00
Résidence Beaujour à Trinité	SIMAR	229	69	160	70%	2011	2012	2015	3,77	1,70	0,94	1,13	0,00
Résidence Bel-Air à Fort-de-France (Talus)	SIMAR	0	Sans objet	Sans objet	100%	2012	2012	2015	0,15	0,11	0,00	0,05	0,00
Résidence Catebasse à Fort-de-France	SIMAR	110	39	72	65%	2012	2012	2015	1,63	0,73	0,41	0,49	0,00
Résidence Dillon (H, L et N) à Fort-de-France	SIMAR	48	0	48	100%	2013	2013	2015	1,20	0,61	0,19	0,40	0,00
Résidence Ste-Catherine à Fort-de-France	SIMAR	62	9	53	85%	2013	2013	2014	0,90	0,36	0,24	0,30	0,00
Résidence Fond d'Or à Marigot	SIMAR	40	0	40	100%	2013	2013	2014	0,50	0,17	0,15	0,17	0,00
Résidence Batelière à Schoelcher	OZANAM	625	625	0	0%	2013	2013	2015	2,75	1,79	0,00	0,96	0,00
Résidence Harmonies à Fort-de-France	SIMAR	118	0	118	100%	2013	2013	2015	1,20	0,48	0,30	0,42	0,00
Résidence Dillon Nord-Sud à Fort-de-France	SIMAR	398	398	0	0%	2013	2014	2015	3,55	1,42	0,89	1,24	0,00
Résidence Dillon Autoroute à Fort-de-France	SIMAR	292	292	0	0%	2013	2014	2015	2,63	1,05	0,66	0,92	0,00
Résidence Les Balisiers à Fort-de-France	SIMAR	168	168	0	0%	2014	2014	2015	1,20	0,42	0,36	0,42	0,00
Résidence Diaka au Marin	SIMAR	19	0	19	100%	2014	2014	2015	0,69	0,37	0,07	0,24	0,00
Résidence Petit-Manoir au Lamentin	SIMAR	123	0	123	100%	2014	2014	2015	2,10	0,89	0,48	0,74	0,00
Résidence Petit-Bourg à Rivière-Salée	SIMAR	20	0	20	100%	2014	2014	2015	0,42	0,20	0,08	0,15	0,00
Résidence Les Zétas à Fort-de-France	SIMAR	341	341	0	0%	2015	2015	2015	4,16	1,66	1,04	1,46	0,00
Résidence Luna Rock à Fort-de-France	OZANAM	75	75	0	0%	2015	2015	2015	1,85	1,20	0,00	0,65	0,00
Résidence Lunette Bouillé à Fort-de-France	OZANAM	55	55	0	0%	2015	2015	2015	1,55	1,00	0,00	0,54	0,00
Résidence Ti-Jacques à Saint-Esprit	SIMAR	82	82	0	0%	2015	2015	2015	1,40	0,59	0,32	0,49	0,00
Résidence Arawacks au Marin	SIMAR	94	94	0	0%	2015	2015	2015	1,30	0,48	0,37	0,46	0,00
Résidence La Michelle au Marin	SIMAR	32	32	0	0%	2015	2015	2015	0,60	0,27	0,12	0,21	0,00
Résidence Les Zétas Tr2 à Fort-de-France	SIMAR	176	176	0	0%	2015	2015	2015	3,84	1,54	0,96	1,34	0,00
<b>Totaux</b>		<b>3477</b>	<b>2517</b>	<b>960</b>					<b>42,44</b>	<b>19,31</b>	<b>8,84</b>	<b>14,29</b>	<b>0</b>
<b>Logement Martinique - Renforcement parasismique</b>		<b>3477</b>		<b>960</b>					<b>14,98</b>	<b>6,71</b>	<b>3,46</b>	<b>4,80</b>	<b>0,00</b>
<b>Terminés fin 2015</b>									<b>27,46</b>	<b>12,60</b>	<b>5,38</b>	<b>9,48</b>	<b>0,00</b>
<b>En travaux fin 2015</b>			<b>2517</b>										
<b>Totaux logement social Guadeloupe, Saint-Martin et Martinique</b>		<b>6304</b>		<b>4142</b>									
<b>Nombre total de logements à renforcer</b>													
<b>Logement Guadeloupe, Saint-Martin et Martinique - Renforcement parasismique</b>													
<b>Terminés fin 2015</b>				<b>2334</b>					<b>40,75</b>	<b>15,56</b>	<b>12,14</b>	<b>11,42</b>	<b>1,92</b>
<b>En travaux fin 2015</b>			<b>4142</b>						<b>56,41</b>	<b>23,51</b>	<b>13,97</b>	<b>18,05</b>	<b>0,07</b>

**ANNEXE 6**  
**Le bâti de l'État**

Bâtiment	Ministère	Année du début de l'opération	Année de livraison	Coût total (M€)	Observations
<b>Guadeloupe</b>					
<b>Terminés</b>					
DAT transmission	Défense	2009	2011	3,60	Gestion de crise
Préfecture CHORUS	Intérieur	2010	2011	1,40	
Hôtel de police Pointe-à-Pitre / Gosier	Intérieur		2013	22,10	Gestion de crise
Gendarmerie Saint-Claude	Intérieur		2008	0,60	Gestion de crise
RSMA Camp de la Jaille – Construction de compagnies d'instruction (10 bâtiments)	Outre-Mer		2011	6,96	Gestion de crise
RSMA Camp de la Jaille – Construction de 2 bâtiments de logement collectif	Outre-Mer		2012	2,48	Gestion de crise
RSMA Camp de la Jaille – Construction d'un ensemble de 2 bâtiments de commandement	Outre-Mer		2014	0,32	Gestion de crise
DEAL VEFA Abymes	MEEM-MLHD	2011	2013	10,40	
DEAL Circonvallation	MEEM-MLHD		2014	3,80	
Rectorat Pointe-à-Pitre	Enseignement Recherche	2011	2012	0,10	
DIECCTE Gourbeyre	Économie Finances	2011	2012	0,90	
Finances Basse-Terre	Économie Finances	2007	2007	0,10	
DAAF Abymes et Basse-Terre	Agriculture	2008	2010	0,20	
DJSCS ARS Basse-Terre	Santé Jeunesse Sport	2011	2011	0,50	
<b>Totaux</b>	<b>Terminés</b>			<b>53,46</b>	
<b>Opérations en cours</b>					
RSMA Camp de la Jaille – Construction d'un ensemble de 2 bâtiments alimentation	Outre-Mer		2016	5,36	Gestion de crise
RSMA Camp de la Jaille – Réhabilitation d'un bâtiment de logement	Outre-Mer			0,81	Gestion de crise
RSMA Camp de la Jaille – Construction d'une nouvelle compagnie	Outre-Mer			4,34	Gestion de crise
DM Pointe-à-Pitre	MEEM-MLHD	2014		2,10	
DEAL-DAAF Basse-Terre St Phy	MEEM-MLHD / Agriculture	2014	2016	42,00	Gestion de crise
Rectorat Abymes	Enseignement Recherche	2011		20,00	
DRAC Basse Terre	Culture	2012		1,30	
<b>Totaux</b>	<b>Opérations en cours</b>			<b>75,90</b>	
<b>Projets</b>					
Section aérienne gendarmerie	Intérieur			1,30	Gestion de crise
DRFIP Basse-Terre	Économie Finances				
TGI Pointe-à-Pitre	Justice				
<b>Totaux</b>	<b>Projets</b>				
<b>Martinique</b>					
<b>Terminés</b>					
DEAL Schoelcher	MEEM-MLHD	2010	2015	3,90	Gestion de crise
DAAF bâtiment A	Agriculture	2007	2010	0,40	
Centre inter-médical armées	Défense		2008	3,30	Gestion de crise
Casernement Desaix	Défense		2008	9,30	Gestion de crise
Préfecture bâtiment D	Intérieur	2006	2012	19,00	Gestion de crise
Tribunal administratif Fort-de-France	Justice	Achat	2015	2,50	
<b>Totaux</b>	<b>Terminés</b>			<b>38,40</b>	
<b>Opérations en cours</b>					
Hôtel de police de Fort-de-France	Intérieur	2003	2018	32,00	Gestion de crise
Bâtiment 039 EMIA	Défense	2013		2,20	Gestion de crise
PC crise	Défense	2012		2,00	Gestion de crise
Alimentation interarmées	Défense	2015		6,70	Gestion de crise
Casernement 1er RSMA	Outre-Mer	À compléter		3,10	Gestion de crise
Quai des Avisos	Défense	2012		5,60	Gestion de crise
IUFM Fort-de-France	Enseignement Recherche	2009	2019	4,70	
Restaurant universitaire	Enseignement Recherche	2010	2018	4,50	
Pole recherche CEREEMIA	Enseignement Recherche	2010	Annulé	0,00	
<b>Totaux</b>	<b>Opérations en cours</b>			<b>60,80</b>	
<b>Projets</b>					
PAE du Lamentin – hangars hélicoptères	Défense				Gestion de crise
<b>Totaux</b>	<b>Projets</b>				
<b>Saint-Martin</b>					
<b>Projets</b>					
Préfecture déléguée (St Martin)	Intérieur	MOE 2016/2017	2019	2,97	Gestion de crise
<b>TOTAUX Opérations terminées – Guadeloupe et Martinique</b>				<b>91,86</b>	
<b>TOTAUX Opérations en cours – Guadeloupe et Martinique</b>				<b>136,70</b>	

## ANNEXE 7 Les établissements industriels

Établissement	Opération	Année de début de l'opération	Année de fin de l'opération	Observations
<b>Guadeloupe</b>				
<b>Établissements SEVESO</b>				
SARA (Société anonyme de la raffinerie des Antilles), Baie-Mahault (SEVESO seuil haut)	Renforcement du bac R1		Réalisé	Études de tenue sismique remises le 22/04/2009, demandant le renforcement du bac R1. Études de tenue des canalisations achevées en 2011 L'établissement fait l'objet d'un PPRT approuvé le 05/09/2011.
	Mise en conformité cuvette 2 et canalisations		2016	
	Mise en conformité cuvette 1 et canalisations		Réalisé	
	Mise en conformité cuvette 3 et canalisations		2017	
Rubis Antilles Guyane, Baie-Mahault (SEVESO seuil haut)	Étude IRSN sur la conformité du centre emplisseur de gaz		2007	Conformité confirmée. L'établissement fait l'objet d'un PPRT approuvé le 05/09/2011.
	Étude séisme au titre de l'AM du 4 octobre 2010	2013		L'établissement doit au titre de l'AM du 4 octobre 2010 actualiser ces études séismes (échéance réglementaire : 31/12/2016 pour la fin des études et la remise de l'échéancier de travaux).
EDF PEI, Pointe Jarry (SEVESO seuil haut)				Établissement autorisé le 4 novembre 2011. Conformité à vérifier.
<b>Autres établissements</b>				
EDF SEI, Jarry Sud	Réduction du risque à la source (suppression de stockages aériens, remplacement de réservoirs enterrés)		Réalisé	APC séisme du 26/04/2007. Travaux terminés.
EDF SEI, Jarry Nord	Remise en conformité des bacs		Réalisé	APC séisme du 26/04/2007. Les travaux de mise aux normes ont été terminés en janvier 2014. L'arrêt définitif des moteurs est planifié fin 2014, parallèlement à la mise en service de la nouvelle centrale EDF PEI Pointe Jarry. Site mis à l'arrêt en 2015.
GEIAP, Abymes	Renforcement réservoirs AVGAS, construction d'un nouveau réseau et d'une nouvelle réserve d'eau d'incendie		Réalisé	L'arrêt de mise en demeure du 17/08/2010 imposait l'achèvement des travaux de mise en conformité sismique au 31/03/2013.
	Renforcement des 3 réservoirs principaux		En cours	L'exploitant a choisi l'option de diminuer le niveau d'exploitation de ses bacs pour garantir leur tenue au séisme. La baisse de niveau d'exploitation est effective depuis mi-2013. L'étude confirmant que les bacs ainsi exploités résistent au séisme est en cours d'examen.
<b>Martinique</b>				
<b>Établissements SEVESO</b>				
Site de dépôt de stockage de produits explosifs du Groupement d'intérêt économique Croix Rivail (SEVESO seuil haut)	Diagnostic sismique		Réalisé	Le diagnostic n'a pas montré la nécessité de travaux de confortement. L'établissement fait l'objet d'un PPRT approuvé le 24/11/2011.
SARA (Société anonyme de la raffinerie des Antilles) (SEVESO seuil haut)	Analyse des études fournies		31/12/16	L'établissement fait l'objet d'un PPRT approuvé le 18/11/2013. Suite aux études sismiques, compte tenu de la nécessité des travaux, l'exploitant devait présenter les diagnostics approfondis fin 06/2014 pour leur réalisation. Les études ont été remises, l'inspection doit finaliser l'instruction au 31/12/2016. Un arrêté préfectoral de travaux sera pris avant le 31/12/2017, les travaux devant être réalisés avant le 01/01/2022.
Société Antilles gaz (SEVESO seuil haut)	Travaux de démantèlement conduisant au déclassement du site		31/03/18	L'établissement fait l'objet d'un PPRT approuvé le 18/11/2013. Suite aux études sismiques, étant donnée la nécessité de travaux disproportionnés, le réservoir sous talus de 1000 m3 doit être rapidement démantelé. Les travaux de démantèlement doivent être réalisés au 31/12/2016. Suite aux études fournis, un retard de 15 mois est envisagé.
Centrale EDF Bellefontaine (SEVESO seuil bas)	Déclassement du site		Réalisé	Activité déclassé par APC prévu en juillet 2016, travaux de démantèlement en cours.
Distillerie St James (SEVESO seuil bas)	Étude sismique		31/12/16	A programmer dans le cadre de l'application de l'AM du 04 octobre 2010 modifié.
Distillerie La Mauny (SEVESO seuil bas)	Étude sismique		31/12/16	A programmer dans le cadre de l'application de l'AM du 04 octobre 2010 modifié.
Usine de production de détergents Prochimie (SEVESO seuil bas)	Étude sismique		31/12/16	A programmer dans le cadre de l'application de l'AM du 04 octobre 2010 modifié.
<b>Saint-Martin</b>				
EDF SEI, Saint Martin (SEVESO seuil bas)	Étude séisme au titre de l'AM du 4 octobre 2010	2015		Prescrit par mise en demeure du 16 décembre 2015.

## ANNEXE 8

### Les actions d'information et de sensibilisation, de formation, d'amélioration de la connaissance, de préparation à la gestion de crise.

Les actions d'information et de sensibilisation suivantes ont été réalisées dans le cadre du plan séisme Antilles entre 2007 et 2015. L'ensemble de ces actions représente un montant total de plus de 3 millions d'euros.

Année de réalisation	Action
	<b>Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy</b>
2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée de sensibilisation en milieu professionnel 25/06/2015 « Ciments Lafarge » (BRGM, OVSG, DEAL)</li> <li>- Lycée agricole de Baie-Mahault – cible lycéens</li> <li>20/11/2015 : action de sensibilisation sur les risques sismiques en Guadeloupe (SDIS, BRGM, Croix-Rouge, Rectorat, Mairie de Baie-Mahault, CFAA de Convenance, DEAL)</li> <li>27/11/2015 : exercice de simulation d'un séisme</li> <li>- Marie-Galante, du 23 au 26 novembre 2015 : action d'information co-financée par la Région Guadeloupe dans les écoles, collège et lycée de Marie Galante (action conduite par l'AGEV)</li> <li>- Décembre 2015 - cible grand public</li> <li>Diffusion du dépliant pour le logement privé. Distribution de dépliant en créole et en français sur le bien-fondé des bonnes pratiques dans la construction parasismique.</li> <li>- Atelier « lundi de la DEAL » à Dothémare et à Basse-Terre</li> <li>- Commémoration tsunami dans la commune de DESHAIES (BRGM, UAG, OVSG, DEAL)</li> </ul>
2014	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commémoration du séisme de 1843 (Art'chipel, Basse-Terre)</li> <li>- Lancement des émissions interactives sur 2 radios privées sur tous les risques naturels</li> <li>- Commémoration du séisme des saintes en novembre 2014</li> </ul>
2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'un film viral sur la prévention du risque sismique et mise en ligne sur Internet.</li> <li>Actions de prévention Sismik : publications presse, séminaires handicapés, sismos des écoles (renouvellement de 2 appareils), simulateur de séismes (déplacement), déplacement du simulateur de séismes du centre de préparation aux risques sismiques (CPRS/AGEV) à Marie-Galante.</li> </ul>
2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>Séminaire sur la responsabilité juridique et pénale des élus au regard du risque sismique du 23 juin 2012.</li> <li>- 40 sessions d'information sur la prévention du risque sismique (cible : communes, administrations, associations).</li> <li>- 7 rencontres d'information sur la construction parasismique (grand public) avec le CAUE.</li> <li>- Diffusion à toutes les communes d'un « pack SISMik » regroupant des brochures «face au séisme organisons nous !» (plan familial de mise en sûreté), des dépliant 6 recommandations pour construire parasismique » et des clés USB SISMik regroupant les supports sous format informatique.</li> <li>- Publication de 14 bandeaux SISMik en première page de « France Antilles.</li> <li>- Publication SISMik dans le magazine « nouvelle semaine » (4).</li> <li>- 6 publications bimensuelles dans le magazine « les nouvelles de l'immobilier.</li> <li>- Publication encart SISMik sur les 200 000 cartes routières IGN Guadeloupe édition 2012.</li> <li>- Affichage 8m² SISMik pour 1 an.</li> <li>- Affichage 3 bus SISMik novembre 2012.</li> <li>- Reproduction de 100 DVD reprenant les 14 reportages « SISMik » diffusés sur Guadeloupe première en 2011/2012 + version internet.</li> <li>- Reprographie brochure « prévention en milieu scolaire » (35 000 ex.).</li> <li>- Poursuite de l'action « simulateur de séismes » dans les établissements du second degré avec le rectorat.</li> </ul>
2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publications (Papillon, France Antilles, TV Mag, Nouvelles de l'Immobilier, 200 000 cartes IGN, festival du film FEMI).</li> <li>- Organisation avec l'AFPCN d'une journée de retour d'expérience sur le séisme d'Haïti le 08/02/2011.</li> <li>- Participation aux «3 jours de l'immobilier» au WTC en avril 2011.</li> <li>- Semaine SISMik du 7 au 12 novembre 2011 avec l'organisation de diverses rencontres et séminaires : élus le 7/11, séminaire sur la réponse sismique des sols (BRGM) le 09/11/2011, rencontre sur la construction parasismique (CAUE) le 9/11, interventions de la Croix Rouge et du centre de préparation au risque sismique de Pointe-à-Pitre le 12/11/2011.</li> <li>- Interventions dans les médias.</li> <li>- Création, reprographie et diffusion de plaquettes sur la construction parasismique et le plan familial de mise en sûreté 6 recommandations pour construire parasismique».</li> <li>- Création et diffusion de divers supports de communication (cartes USB, parapluies).</li> <li>- Diverses manifestations (débat sur RFO, spots SISMik, test d'évacuation dans une école).</li> <li>- Mise en ligne du didacticiel d'autoévaluation de la vulnérabilité du bâti individuel aux Antilles.</li> <li>- Production d'un magazine SISMik diffusé sur la chaîne Guadeloupe 1ère (1 numéro par mois pendant 1 an avec 3 rediffusions par mois).</li> <li>- Informations en milieu scolaire (simulateur de séismes, affiches distribuées par le Rectorat).</li> <li>- Création et diffusion de 500 panneaux « prévention tsunami ».</li> <li>- Réalisation d'une étude d'impact sur les actions de communication sur le risque sismique en Guadeloupe (IPSOS).</li> </ul>
2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publication (Papillon, France Antilles, Magazine TV, Nouvelles de l'Immobilier, Maison créole, 200 000 cartes IGN)</li> <li>- Semaine SISMik du 22 au 26 novembre 2010 avec :</li> <li>- Actions supports telles que la diffusion de 9 000 magnets dans France Antilles, de 8 000 porte-clés, de calendriers, d'affichage sur les abris-bus, 500 parapluies SISMik</li> <li>- Diverses manifestations (débat sur RFO, spots SISMik, test d'évacuation dans une école), communiqués de presse..)</li> <li>- 38 000 sifflets-lampes SISMik distribués lors de manifestation (16,5 k€)</li> <li>- Bus SISMik en full covering à compter de novembre 2010 pour 1 an (10,8 k€)</li> <li>- Dépliant sur les 6 recommandations pour construire parasismique</li> <li>- Organisation «Restitution de la mission AFPS à Haïti» au WTC en nov. 2010</li> <li>- Didacticiel d'autoévaluation de la vulnérabilité du bâti individuel aux Antilles</li> <li>- Spots SISMik (podium de la route du Rhum, Guadeloupe 1ère en novembre 2011 (19,4 k€),</li> <li>- Participation aux «3 jours immo» au WTC du 22 au 24 avril 2010</li> <li>- Représentation théâtrale de la troupe «Teyat A Moun Grippon» sur la prévention du risque sismique dans 15 communes (32,5 k€)</li> <li>- Participation à l'organisation de la journée de commémoration du séisme du 8 février 1843 le 8 février 2010 au WTC</li> <li>- Club risques Antilles – Guyane les 7 et 8 juin 2010 à Saint-Claude (organisation - INTERMEDIADOM (20,7k€))</li> <li>- Production d'un magazine SISMik diffusé sur la chaîne Guadeloupe 1ère (1 numéro par mois pendant 1 an avec 3 rediffusions par mois) (135 k€)</li> <li>- Participation à l'acquisition d'un véhicule de transport pour le simulateur de séisme avec La Région (30 k€)</li> <li>- Informations en milieu scolaire (simulateur de séismes, affiches distribuées par le Rectorat)</li> <li>- 260 exemplaires du livre «La Pointe à Pitre n'existe plus» (6,5 k€).</li> </ul>
2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux 3 jours de l'immobilier et au salon de l'habitat.</li> <li>- Journée sur la prévention du risque sismique à destination des maires de Guadeloupe, organisée en novembre 2009 à Saint-Claude.</li> <li>- Semaine SISMik, du 9 au 14 novembre 2009, avec diverses actions à destination du grand public, des professionnels et des élus.</li> <li>- Diffusion de spots SISMik en mai et novembre 2009 sur RFO</li> <li>- Didacticiel d'auto-évaluation de la vulnérabilité du bâti individuel aux Antilles</li> <li>- Actions d'information en milieu scolaire (simulateur de séismes, sismo des écoles, 10 000 affiches)</li> <li>- Actions de communication audiovisuelle</li> <li>- Publication (presse, cartes IGN)</li> </ul>
2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation aux 3 jours de l'immobilier et au salon de l'habitat (avril et octobre 2008).</li> <li>- Campagne « Plan Familial de Mise en Sûreté » - avril 2008.</li> <li>- Actions en milieu scolaire : diffusion de 2 DVD à 500 ex., installation d'un 6ème capteur Sismo des écoles pour le collège de Petit-Bourg, formations dans 2 lycées, mise en œuvre du simulateur de séismes en mars 2008 (6 établissements sensibilisés et 4000 utilisateurs), réalisation d'un site internet dédié aux plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) des établissements scolaires, réalisation de deux guides (premier et second degrés) à l'attention des élèves (100 000 ex.), autres actions internes à l'Éducation Nationale.</li> <li>- Journée de sensibilisation des personnels communaux au risque sismique : 304 personnes sensibilisées sur 32 communes.</li> <li>- Semaine SISMik, du 10 au 15 novembre 2008, et étude d'impact de SISMik 2008.</li> <li>- Didacticiel d'auto-évaluation de la vulnérabilité du bâti individuel aux Antilles.</li> <li>- Participation au guide de l'habitat écologique en Guadeloupe.</li> </ul>
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions de communication : fiches sur les aléas sismiques, plaquette sur la construction parasismique, plan familial de mise en sûreté, actions vers les négociants en matériaux, CD PPMS écoles ;</li> <li>- Séminaire de sensibilisation des élus au risque sismique ;</li> <li>- Acquisition d'un simulateur de séisme mis à disposition du rectorat.</li> </ul>

## Information et sensibilisation au risque sismique (suite)

Année de réalisation	Action
	Martinique
2015	<p>Les journées REPLIK d'information sur le risque sismique en Martinique, du 19 au 23 octobre 2015, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne publicitaire pour rappeler les consignes de sécurité, programmée au cinéma Madiana ;</li> <li>- Participation de 11 communes réalisant de nombreuses animations, conférences, exercices d'évacuation et de protection dans leurs établissements scolaires mais également au sein des services des collectivités. À ce titre, la DEAL a réalisé une distribution d'affiches, de flyers, de sifflets et de porte-clefs consignés.</li> <li>- Exercice à l'aide d'une voiture sonorisée permettant la simulation sonore d'un séisme pour les bâtiments de la Préfecture (bâtiment annexe proche enceinte portuaire et centre-ville).</li> <li>- Exercice d'évacuation auprès d'une centaine de commerçants de la ville de Fort-de-France.</li> <li>- Tenue du village de prévention REPLIK à Fort-de-France pendant 2 jours, avec pour thème « Le Citoyen Acteur de sa sécurité » (stand, conférence, atelier démonstration premier secours, simulateur séisme...).</li> <li>- Exercice-simulation évacuation au Foyer d'Accueil Médicalisé de Valmenière.</li> </ul> <p>Actions menées tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartes routières : 200 000 exemplaires avec un encart sur les consignes de sécurité ; distribution de flyers et d'affiches consignés risque sismique et tsunami – distribution de sifflets et de porte-clefs consignés.</li> </ul>
2014	<p>Les journées REPLIK d'information sur le risque sismique en Martinique, du 16 au 21 novembre 2014, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne publicitaire pour rappeler les consignes de sécurité, programmée au cinéma Madiana ;</li> <li>- Participation de 14 communes réalisant de nombreuses animations, conférences, exercices d'évacuation et de protection dans leurs établissements scolaires mais également au sein des services des collectivités, voire dans les églises. À ce titre, la DEAL a réalisé une distribution d'affiches, de flyers, de sifflets.</li> <li>- Tenue du village de prévention REPLIK à Fort-de-France pendant 2 jours, avec, en particulier, une conférence sur les risques sismiques et tsunami. (stand, conférence, atelier démonstration premier secours, simulateur séisme...).</li> </ul> <p>Actions menées tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartes routières : 200 000 exemplaires avec un encart sur les consignes de sécurité ; distribution de flyers et d'affiches consignés risque sismique et tsunami</li> </ul>
2013	<p>Les journées REPLIK d'information sur le risque sismique en Martinique, du 12 au 16 novembre 2013, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne publicitaire pour rappeler les consignes de sécurité, programmée sur ATV et au cinéma Madiana, à la radio (RCI), dans la presse locale ;</li> <li>- Sensibilisation et exercice d'évacuation dans les lycées (partenariat avec le Conseil Régional) et quelques communes ;</li> <li>- Village du risque sismique à Fort-de-France : conférence sur les matériaux de construction, sur les stations d'enregistrement sismique, journée consacrée aux écoles, stand de sensibilisation.</li> <li>- Village du risque sismique au François : conférence sur les matériaux de construction, sur les stations d'enregistrement sismique, sur le kit de survie, stand de sensibilisation.</li> <li>- Conférence tsunami à Sainte Anne : Présentation des itinéraires d'évacuation et point de rassemblement. Pose de panneaux dans la commune.</li> </ul> <p>Actions menées tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du module REPLIK Professionnels qui informe les salariés au sein des entreprises, des associations, au niveau quartier et des collectivités pendant leur temps de travail (environ 1 400 personnes) ;</li> <li>- Cartes routières : 200 000 exemplaires avec un encart sur les consignes de sécurité ;</li> </ul>
2012	<p>Séminaire sur la responsabilité juridique et pénale des élus au regard du risque sismique du 11 octobre 2012.</p> <p>Sensibilisation pendant le carnaval, en partenariat avec la ville de Fort-de-France et la radio RCI. Rappel des consignes en cas de séisme, notamment lors d'un regroupement important de personnes.</p> <p>Actions menées tout au long de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du module REPLIK Professionnels qui informe les salariés au sein des entreprises, des associations, au niveau quartier et des collectivités pendant leur temps de travail (environ 1 400 personnes) ;</li> <li>- Quelques représentations du spectacle de théâtre itinérant « Tranblad » qui présente avec humour, sous forme de saynètes, des moments de la vie courante avant, pendant, et après un séisme ;</li> <li>- Cartes routières : 200 000 exemplaires avec un encart sur les consignes de sécurité ;</li> <li>- Mise à jour du site Internet REPLIK 972, donnant des informations pratiques, de conseil, regroupant des données scientifiques et permettant de présenter les projets d'action locaux.</li> </ul> <p>Les journées REPLIK d'information sur le risque sismique en Martinique, du 12 au 16 novembre 2012, avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne publicitaire pour rappeler les consignes de sécurité, programmée sur Télé Martinique et au cinéma Madiana, à la radio, dans la presse locale ;</li> <li>- Sensibilisation et exercice d'évacuation dans un collège et un lycée (partenariat avec le Conseil Régional) ;</li> <li>- Village du risque sismique à Fort-de-France : conférence sur les fer à béton, sur le tsunami, journée consacrée aux écoles, stand de sensibilisation.</li> </ul>
2011	<p>Journées REPLIK d'information sur le risque sismique en Martinique, du 21 au 27 novembre 2011, avec notamment les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du module REPLIK Professionnels, qui informe les salariés au sein des entreprises, association et au niveau quartier et des collectivités pendant leur temps de travail (environ 1000 personnes sensibilisées) ;</li> <li>- Poursuite du spectacle de théâtre itinérant « Tranblad » qui présente avec humour sous forme de saynètes des moments de la vie courante avant, pendant, et après un séisme ;</li> <li>- Campagne publicitaire, principalement pendant les journées REPLIK, pour rappeler les consignes de sécurité, programmée sur Télé Martinique et au cinéma Madiana, à la radio, dans la presse locale ;</li> <li>- Cartes routières : 200 000 exemplaires avec un encart sur les consignes de sécurité ;</li> <li>- Mise à jour du site Internet REPLIK972, donnant des informations pratiques, de conseil, regroupant des données scientifiques et permettant de présenter les projets d'action locaux.</li> </ul>
2010	<p>Journées REPLIK d'information sur le risque sismique en Martinique, du 15 au 21 novembre 2010, avec notamment le lancement du nouveau site Internet REPLIK972 et la tenue du Club risques Antilles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Campagne publicitaire, principalement pendant les journées REPLIK, pour rappeler les consignes de sécurité, programmée sur Télé Martinique et au cinéma Madiana, à la radio, dans la presse locale et sur le web (nouveau sur facebook).</li> <li>- Lancement du site Internet REPLIK972 lors des journées REPLIK, donnant des informations pratiques, de conseil, regroupant des données scientifiques et permettant la présentation de projets d'action locaux.</li> <li>- Réalisation de brochures pour mise à disposition dans les différentes manifestations de l'année ; à noter deux partenariats, avec la Banque Postale (45 bureaux) et le réseau Vitapharma (16 pharmacies) pour assurer la distribution de brochures.</li> <li>- Poursuite du module REPLIK Professionnels qui informe les salariés au sein des entreprises et des collectivités pendant leurs temps de travail (environ 400 personnes sensibilisées).</li> <li>- Poursuite du spectacle de théâtre itinérant « Tranblad » qui présente avec humour sous forme de saynètes des moments de la vie courante avant, pendant, et après un séisme.</li> <li>- Parution des consignes de sécurité dans différentes revues : Entreprises Infos, Fey, Le gommier, Maisons Créoles.</li> <li>- Réalisation d'un « stand parapluie » destiné aux opérations itinérantes</li> <li>- Tenue du Club risques Martinique, à la mairie du Lamentin le 18 novembre 2010.</li> <li>- Participation au salon de l'habitat.</li> </ul>
2009	<p>Journées REPLIK d'information sur le risque sismique en Martinique, en novembre 2009, avec notamment des interventions dans les médias (presse, radio, télévision), des animations diverses (salon de l'habitat), des conférences à destination du grand public et des professionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conception et diffusion de 248 000 brochures de sécurité via un réseau croissant de partenaires et via le réseau de facturation d'EDF.</li> <li>- Conception et diffusion d'émissions et de spots TV, d'émissions de télé-réalité (« Zot Paré? »), de films d'animation TV (« Démo Réplik ») et participation au documentaire « Cases créoles le retour gagnant »</li> <li>- Lancement d'une campagne de prévention pour les touristes et les non-résidents via le rappel des consignes de sécurité sur la carte touristique la plus distribuée en Martinique (200 000 ex.)</li> <li>- Poursuite du module à succès REPLIK Professionnels qui informe les salariés au sein des entreprises et des collectivités pendant leur temps de travail.</li> <li>- Création d'un guide de l'aménagement intérieur parasismique (parution 2010)</li> <li>- Organisation du colloque SeismCare de partage d'expériences caribéennes (20 pays) sur la prévention du risque sismique, en juin 2009 à Fort-de-France.</li> </ul>
2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions en milieu scolaire : diffusion de 2 DVD à 500 ex. ; installation de 5 capteurs Sismo des écoles ; mise en service du deuxième simulateur de séismes.</li> <li>- Séminaire Rectorat de formation des enseignants et personnels techniques scolaires.</li> <li>- Journées REPLIK d'information sur le risque sismique en Martinique, du 16 au 21 novembre 2008 avec notamment les actions suivantes : conception et diffusion de spots, spectacle TRANBLAD et module REPLIK professionnels à l'intention des salariés.</li> </ul>
2007	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'un guide sur la construction paracyclonique et parasismique «Kaye Regdelart» ;</li> <li>- Journées REPLIK de sensibilisation au risque sismique en Martinique, du 19 au 25 novembre 2007, avec notamment exposition et participation au salon de l'habitat ;</li> <li>- Reproduction du film « C'est pas sorcier » sur le risque sismique réalisé en 2006 ;</li> <li>- Séminaire à destination des personnels d'encadrement des établissements scolaires ;</li> <li>- Diffusion d'un livret pédagogique du rectorat « Les gestes qui sauvent » (affiches et livrets) ;</li> <li>- Diffusion d'une plaquette d'information sur les tsunamis.</li> </ul>

## Formation à la construction parasismique

Les actions de formation à la construction parasismique des professionnels de la construction, de formateurs, de maîtres d'ouvrage ou des services de l'État organisées entre 2007 et 2015 comptent notamment les actions suivantes (organisées par les services de l'État ou avec leur soutien). Au cours de la première phase du plan, 130 personnes ont été formées par an en moyenne, pour un coût annuel moyen de 115 k€.

Année de réalisation	Action
<b>Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy</b>	
2015	Formation des agents de la DEAL à l'élaboration de PPR sismiques
2012	Formation des architectes à la construction parasismique
	Formation des conducteurs de travaux et chefs de chantier
2011	Sensibilisation Eurocode 8 des agents de la DEAL
	Formation des conducteurs de travaux et chefs de chantier avec le FRBTPG
	Formation des architectes avec le CAUE
	Étude de faisabilité pour la création d'un label parasismique en Guadeloupe
2010	Formation à la prévention du risque sismique avec le Centre de préparation au risque sismique
	Formation Eurocodes 2 et 8 avec le FRBTPG
2009	Formation des artisans à la construction parasismique
	Formation des conducteurs de travaux et chefs de chantier
	Formation de formateurs au génie parasismique
	Formation DPEA parasismique
	Formation des architectes à Saint-Martin et Saint-Barthélemy
	Formation des services de l'État sur la stratégie de prévention du risque sismique
2008	Formation à destination des communes sur la mise en place d'une stratégie de prévention du risque sismique
	Formation de formateurs au génie parasismique
2007	Formation des artisans, des conducteurs de travaux et chefs de chantier
	État des lieux des formations existantes en Guadeloupe
	Formation DPEA parasismique
	Formation Eurocode 8
	Formation des agents DDE responsables du suivi des constructions publiques
<b>Martinique</b>	
2015	Formation des agents de la DEAL à l'élaboration de PPR sismiques
2013	Formation des artisans à la construction parasismique
2012	Formation des artisans à la construction parasismique
2011	Formation des artisans à la construction parasismique
2010	Formation des artisans à la construction parasismique
2009	Formation des conducteurs d'opération DDE
	Formation des services de l'État sur la stratégie de prévention du risque sismique
2008	Formation à destination des communes sur la mise en place d'une stratégie de prévention du risque sismique
2008	Formation des conducteurs d'opération DDE-DIREN

## Amélioration de la connaissance de l'aléa, de la vulnérabilité et du risque sismique

Les actions d'amélioration de la connaissance de l'aléa, de la vulnérabilité et du risque sismique réalisées entre 2007 et 2015 comptent notamment les actions suivantes (hors pré-diagnostics de vulnérabilité des bâtiments). L'ensemble de ces actions correspond à un montant total de plus de 10 M€.

Action	Organisme chargé de la réalisation de l'action	Année de début	Année de fin
<b>Microzonages sismiques et cartographies de risque sismique</b>			
Microzonages sismiques de 16 communes de Guadeloupe	BRGM	2007	2015
Microzonages sismiques de 10 communes de Martinique	BRGM	2008	2013
Microzonages sismiques de Saint-Martin et Saint-Barthélemy	BRGM	2011	2015
Mise à jour BD Bâti et scénario préliminaire de risque sismique	BRGM	2007	2008
Finalisation de la méthodologie SDRS (générale)	BRGM	2008	2008
Scénario départemental de risque sismique (SDRS) Guadeloupe	BRGM	2008	2009
Cartographie départementale du risque sismique en Martinique	BRGM	2011	2013
Failles actives et PPR	BRGM	2009	2010
Utilisation des microzonages pour la réalisation de PPRS aux Antilles	BRGM	2013	2014
<b>Acquisition de données de sismicité instrumentale</b>			
Matériel et hub satellite de l'OVSM	IPGP	2009	2009
Mise à niveau de 2 stations sismométriques de l'OVSG	IPGP	2011	2011
Poursuite du développement du système d'outils informatiques WebObs de partage temps réel de données sismologiques et volcanologiques	IPGP	2011	2011
Installation en Guadeloupe de 6 stations sismométriques modernes, dont 2 avec radôme de protection, et 2 marégraphes (projet CPER – PO Guadeloupe) ; installation de 4 stations sismométriques modernes, avec le matériel informatique correspondant, en Martinique et 4 stations sismométriques modernes dans la zone Caraïbes (Interreg IV – OVSM).	IPGP	2010	2012
Réseau accélérométrique permanent – dont des actions d'instrumentation de bâtiments ou d'installation de stations sismiques aux Antilles (phases 17 à 24)	Groupement RAP	2007	2015
<b>Groupes de travail, diffusion de la connaissance, outils d'aide à l'application de la réglementation et au renforcement parasismique</b>			
Base de données de sismicité historique SisFrance ( <a href="http://www.sisfrance.net">www.sisfrance.net</a> )	BRGM	2007	2009
Base de données des intensités historiques extrapolées pour toutes les communes françaises – Phases 1 à 3	BRGM	2012	2015
Monographies de séismes et tsunamis historiques	BRGM	2010	2014
Base de données des indices néotectoniques Neopal ( <a href="http://www.neopal.net">www.neopal.net</a> )	BRGM	2009	2009
Base de données des tsunamis ( <a href="http://www.tsunamis.fr">www.tsunamis.fr</a> )	BRGM	2007	2009
Étude de faisabilité d'une base de données du bâti antillais (Phases 1 et 2)	BRGM	2008	2010
Site internet d'information sur la prévention du risque sismique <a href="http://www.planseisme.fr">www.planseisme.fr</a>	BRGM	2007	2015
Outil cartographique d'information sur l'aléa sismique (sur les sites <a href="http://www.planseisme.fr">www.planseisme.fr</a> et Géorisques)	BRGM	2010	2011
Didacticiel relatif à la réglementation parasismique	BRGM	2011	2012
- Journée technique relative aux conditions de site en zone urbaine et spectres associés ; - Journée technique relative à la liquéfaction des sols ; - Évaluation du contenu scientifique des PPRS ; - Guide de prise en compte du risque sismique relatif aux équipements intérieurs des établissements scolaires ; - Manifestation 25 ans de l'AFPS : présentation du REX des missions post-sismiques et de l'apport de la nouvelle réglementation à la prévention du risque sismique ; - GT prévention à l'égard des tsunamis ; - GT REX du comportement des fondations et ouvrages géotechniques ; - GT vulnérabilité du bâti existant ; - GT risque sismique relatif au bâti existant.	AFPS	2009	2009
Guide diagnostic et renforcement du bâti existant AFPS-CSTB (DHUP)	AFPS	2009	2009
- Formation d'inspecteurs pour effectuer, après un séisme, des diagnostics d'urgence des bâtiments ; - Guide amélioration et renforcement des sols.	AFPS	2009	2009
- Poursuite de l'évaluation du contenu scientifique des PPRS ; - Guide de prise en compte du risque sismique relatif aux équipements intérieurs des établissements scolaires (suite) ; - GT risque sismique ; - Préparation d'un projet de « Grand prix d'architecture en zone sismique »	AFPS	2010	2010
- Poursuite de l'évaluation du contenu scientifique des PPRS ; - Guides de prise en compte du risque sismique relatif aux équipements intérieurs : méthodologie générale et application aux établissements scolaires ; - Recensement des moyens expérimentaux d'essais de structures et d'équipements dans le domaine parasismique ; - Colloque national AFPS 2011 ; - Journée technique REX application EC8 ; - Nouveau guide CT15-2013 canalisations enterrées en acier ; - Guide éléments non structuraux (DHUP) ; - Exemples d'illustration des guides CPMI EC8 (DHUP) ; - GT aggravation de la vulnérabilité du bâti existant (DHUP).	AFPS	2011	2013
- Exercices d'application du guide de prise en compte du risque sismique relatif aux équipements intérieurs des établissements scolaires ; - GT risque sismique : quantification effective du risque et démonstration de l'intérêt d'un renforcement (QERIR), renforcement des établissements scolaires aux Antilles (REANT) ; - Diagnostics d'urgence des bâtiments : élaboration d'outils techniques pour l'inspecteur, organisation d'une formation pilote ; - Exposition « Que nous enseignent les séismes passés ? » AFPS / BRGM / IPGR.	AFPS	2012	2013

➤ **Amélioration de la connaissance de l'aléa, de la vulnérabilité et du risque sismique (suite)**

Action	Organisme chargé de la réalisation de l'action	Année de début	Année de fin
<b>Groupes de travail, diffusion de la connaissance, outils d'aide à l'application de la réglementation et au renforcement parasismique (suite)</b>			
GT « priorités de R&D pour la prévention du risque sismique »	BRGM	2014	2015
Évaluation du bénéfice de renforcement pour les bâtiments appartenant au parc scolaire de la Martinique – Phases 1 et 2	BRGM	2014	2015
Étude de la compatibilité des règles de construction paracycloniques et parasismiques	CEREMA	2014	2014
Mise à jour des fiches chantier de construction parasismique (zone de sismicité 5)	CEREMA	2015	2015
Recueil d'exemples d'opérations de renforcement parasismique	CEREMA	2015	2015
Établissement d'un cahier des charges type de diagnostic approfondi de vulnérabilité sismique de bâtiment, à destination des maîtres d'ouvrage	CEREMA	2015	2015
Quantification effective du risque et démonstration de l'intérêt du renforcement (QERIR)	AFPS	2014	2015
Évaluation du renforcement parasismique d'établissements scolaires antillais	CSTB CEREMA	2015	2015
Outil technique d'aide au renforcement parasismique de maisons individuelles aux Antilles	CSTB	2015	2016
<b>Missions post-sismiques</b>			
Mission post-sismique à Haïti	AFPS	2010	2010
Mission post-sismique au Chili	AFPS	2010	2010
Analyse du retour d'expérience de l'organisation des missions post-sismiques	AFPS	2011	2013
Mission post-sismique du séisme de Tohoku (Japon)	AFPS	2011	2011
Mission post-sismique des séismes d'Emilie Romagne (Italie)	AFPS	2012	2012
Missions post-sismiques du séisme de l'Ubaye du 7 avril 2014	DREAL PACA / BRGM / ORRM AFPS	2014	2014
<b>Autres actions de R&amp;D ou d'amélioration de la connaissance</b>			
«Systèmes d'alerte sismique : principes et faisabilité aux Antilles françaises»	BRGM	2007	2009
Veille scientifique sur les systèmes d'alerte sismique précoce	BRGM	2011	2012
Système d'acquisition conjointe de données instrumentales et macrosismiques au niveau des stations sismiques antillaises – Phases 1 et 2	BRGM	2011	2014
Corrélation mouvement du sol/ Intensité observée EMS98	BRGM	2008	2009
État de l'art sur les précurseurs de séismes	BRGM	2009	2009
Étude des effets topographiques en sismologie (Phases 1 et 2)	BRGM	2009	2011
Surfaces de fragilité d'éléments de bâti antillais – Phases 1 et 2	BRGM	2011	2013
Synthèse sur la prévention du risque sismique à l'étranger (10 pays)	BRGM	2012	2012



## Préparation à la gestion de crise

Les actions de préparation à la gestion de crise suivantes ont été réalisées aux Antilles entre 2007 et 2015 :

Année de réalisation	Action
<b>Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy</b>	
2015	Exercice CARIBE WAVE 2015 du 25 mars 2015
2014	Exercice CARIBE WAVE / LANTEX 14 du 26 mars 2014
2013	Exercice Richter Caraïbes 2013 des 17-18 avril 2013
2013	Exercice « Séisme 13 »
2013	Exercice CARIBE WAVE / LANTEX 13 du 20 mars 2013
2011	Exercice CARIBE WAVE 11 / LANTEX 11 du 23 mars 2011
2011	Formation PSC1 au Lycée Gerville Réache de Basse-terre
2010	Formation «Prévention du risque sismique et sensibilisation aux premiers secours» dispensée à travers les 32 communes de Guadeloupe et les Îles du Nord de juin à octobre 2010
2009	Formation prévention / premiers secours avec 2 associations de Basse-Terre
2009	Plan d'expertise post séisme – diagnostic d'urgence (achèvement)
2009	Campagne de prévention du risque sismique et formation premiers secours avec la commune de Saint-Claude
2008	Exercice Richter Antilles les 18 et 19 novembre 2008 (4000 acteurs, plus de 40 actions des collectivités).
2008	Plan d'expertise post séisme – Diagnostics d'urgence.
<b>Martinique</b>	
2016	Exercice CARIBE WAVE 2016 du 17 mars 2016
2014	Exercice CARIBE WAVE / LANTEX 14 du 26 mars 2014
2013	Exercice CARIBE WAVE / LANTEX 13 du 20 mars 2013
2015	Exercice CARIBE WAVE 2015 du 25 mars 2015
2013	Implantation de panneaux « zone tsunami » et « zone de refuge » à Sainte Anne
2013	Exercice « Séisme 13 »
2012	Exercice de crise à destination des bailleurs sociaux OZANAM et SMHLM organisé le 20 novembre 2012, sous l'égide de l'USHOM, avec la participation de l'EMZA, le SID PC et la DEAL au titre de l'État.
2011	Exercice CARIBE WAVE 11 / LANTEX 11 23 mars 2011
2009	Finalisation du DVD de l'exercice Richter Antilles avec l'EMZA.
2008	Exercice Richter Antilles les 18 et 19 novembre 2008 (4000 acteurs, plus de 40 actions des collectivités).

## ANNEXE 9

### Tableau de synthèse des financements au 31 décembre 2015

Secteur	Sources de financement	Montants dépensés (en M€) au 31/12/2015 - travaux terminés	Montants engagés (en M€) au 31/12/2015 - travaux en cours*
<b>Répartition par secteur</b>			
<b>Écoles, collèges et lycées</b>		<b>98,0</b>	<b>196,5</b>
Écoles	MOM - BOP 123	8,9	17,4
	MEEM - FPRNM	15,3	25,1
	Autres sources État	7,7	4,6
	Communes	22,7	14,6
	CR, CG	7,5	4,5
	FEDER	19,8	12,3
	Autres	4,0	3,1
Collèges et lycées	FPRNM	4,1	30,7
	MOM - BOP 123	0,0	4,5
	FEDER	3,0	0,0
	CG (collèges)	4,7	22,7
	CR (lycées)	0,4	57,1
<b>Total Bâti de l'État</b>		<b>91,9</b>	<b>136,7</b>
Sous-total Bâti Gestion de crise		71,6	104,1
Sous-total Bâti autre		20,3	32,6
	Intérieur (gestion de crise)	41,7	32,0
	Intérieur (autre)	1,4	0,0
	Défense (gestion de crise)	16,2	16,5
	MOM (gestion de crise)	9,8	13,6
	MEEM (gestion de crise)	3,9	42,0
	MEEM (autre)	14,2	2,1
	Autres ministères (enseignement recherche, économie finances, agriculture, justice, santé, culture)	4,7	30,5
<b>SDIS</b>		<b>44,1</b>	<b>19,3</b>
	Subventions État (FEI, FAI, autre, hors FPRNM)	11,7	0,0
	FPRNM	4,1	9,7
	Collectivités, SDIS	28,2	9,7
<b>Santé</b>		<b>319,7</b>	<b>1012,1</b>
	État	59,3	694,6
	Autres sources État (assurance maladie et auto-financement)	135,3	176,3
	Collectivités	44,6	76,5
	FEDER	78,4	37,6
	Autres	2,1	27,1
<b>Logement social (confortement parasismique)</b>		<b>40,7</b>	<b>56,4</b>
	Bailleurs sociaux	15,3	24,3
	MOM - LBU	12,1	14,0
	FPRNM	11,4	18,1
	Autres sources État	1,9	0,1
<b>Totaux</b>		<b>594,3</b>	<b>1421,1</b>
Répartition par source de financement			
<b>Totaux</b>		<b>594,3</b>	<b>1421,1</b>
	Intérieur	43,1	32,0
	Défense	16,2	16,5
	MOM	30,8	49,5
	MEEM / FPRNM	53,1	127,6
	Autres sources État	220,6	906,1
	<b>Total État</b>	<b>363,8</b>	<b>1131,6</b>
	FEDER	101,1	49,9
	Collectivités	108,0	185,0
	Bailleurs sociaux	15,3	24,3
	Autres	6,1	30,2

\*Pour les établissements d'enseignement:  
La colonne «Engagés...» comprend les opérations conventionnées, dont les travaux ne sont pas terminés.



**Ministère de l'Environnement,  
de l'Énergie et de la Mer**  
**Direction générale de la prévention des risques**  
**Cellule centrale interministérielle**  
**d'appui au plan séisme Antilles**  
Tour Séquoia  
92055 La Défense cedex  
Tél : 01 40 81 21 22

